

Cim

UNE VILLE POUR TOUS

N° 697 15 JANVIER 2011
ville-cesson-sevigne.fr



DOSSIER

Au milieu de nos arbres

nous vivons heureux !

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- CENTRE ANTI-POISONS **02 99 59 22 22**
- POLYCLINIQUE SÉVIGNÉ **08 25 74 35 50**
Service d'urgence 24 h/24 **02 99 25 52 49**
- GENDARMERIE **02 99 83 14 90**
- POLICE MUNICIPALE **02 99 83 52 14**
..... **06 09 35 73 92**
- POMPIERS **18**
- SAMU 35 **15**
- URGENCE sans abri **115**
- C^{ie} DES EAUX (urgence) **0 811 904 904**

MÉDECINS DE GARDE

- Pour les urgences la nuit et les week-ends ou jours fériés, veuillez appeler votre médecin traitant.

INFIRMIÈRES DE GARDE

- Veuillez appeler votre cabinet habituel.

PHARMACIES DE GARDE

- Pour connaître la pharmacie de garde sur la commune, veuillez composer le 32 37.

AMBULANCES

- Ambulances Sévigné **02 99 86 06 96**

NUMÉROS UTILES

- INFO SOCIAL EN LIGNE **0 810 20 35 35**
- LUEUR D'ESPOIR **02 99 83 65 28**

MAIRIE

www.cesson-sevigne.fr

- Lundi : 8h30-12h • 13h-18h
 - Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15
 - Vendredi : 8h30-16h (journée continue)
 - Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)
- Téléphone **02 99 83 52 00**
Télécopie **02 99 83 46 63**
Courriel mairie@ville-cesson-sevigne.fr

DÉCHETTERIE

- Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
(fermée le jeudi après-midi)
Appel gratuit **0 800 01 14 31**

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Le maire, Michel Bihan, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 9h à 12h.
Téléphone **02 99 83 52 02**

Les élus sont à votre écoute chaque samedi, de 10h à 12h, dans l'ancienne salle des mariages de la mairie, au rez-de-chaussée. Entrée côté place de La Poste.

Permanences :

- Jusqu'au 16 janvier : Anne-Marie HERBLIN
- Du 17 au 23 janvier : Claudine DAVID
- Du 24 au 31 janvier : Christian ANNEIX
- Du 1^{er} au 6 février : Alain THOMAS

DISTRIBUTION DU CIM

Pour tous problèmes de distribution, merci de bien vouloir appeler le **02 99 62 46 74**.

Bienvenue au Conseil municipal



Les séances du Conseil municipal sont ouvertes à tous, dans la salle du Conseil de la mairie. À l'issue de chaque séance, le public a la possibilité de poser des questions au maire sur un sujet d'actualité ou une préoccupation de la vie quotidienne.

À noter :

- L'ordre du jour explicatif des débats du Conseil est disponible à l'entrée de la salle ;
- Un plan de situation des élus (qui permet de les situer et ainsi de mieux suivre les débats) et le règlement intérieur sont affichés ;
- Un écran géant diffuse les documents illustrant les dossiers présentés pour une meilleure compréhension.

Lorsque le groupe de l'opposition du centre et de la droite pose une question orale, le maire y répond directement, dans la mesure du possible, ou à la séance suivante. Le prochain Conseil municipal aura lieu **le mercredi 26 janvier à 19h**.

ÉDITORIAL

PAR MICHEL BIHAN

LUCIDITÉ, PRAGMATISME, OPTIMISME

Les 365 jours de l'an 2010 sont derrière nous.

Alors que la période des vœux s'achève à la mi-janvier, il est bon de rappeler quelques éléments chiffrés d'information.

Le service État Civil, aujourd'hui installé dans des bureaux plus lumineux et plus accueillants, a enregistré les statistiques suivantes en 2010 :

- 149 naissances ;
- 101 décès d'habitant(e)s cessionnais(e)s ;
- 63 mariages.

Ce solde positif mérite d'être souligné à un moment où les chiffres et les comparaisons fleurissent. Les recensements de la population entre le 1^{er} janvier 1999 et le 1^{er} janvier 2008, seuls chiffres pris en compte par l'État, marquent une évolution très linéaire : + 0,7 % d'augmentation en moyenne sur 10 ans. Les chiffres officiels sont les suivants :

- population municipale : 15 239
- population comptée à part (étudiants...) : 663
- population totale : 15 902

L'arrivée de nouvelles familles dans le cadre du renouvellement urbain de la rue de Rennes n'est pas encore prise en compte par ces recensements. Elle le deviendra à compter des deux prochains recensements de 2009 et 2010.

Une caractéristique de notre Ville, c'est le faible nombre d'habitants par logement : 2,15 en moyenne. En 2006, il était à 2,25 et à 3,46 il y a quarante ans. Ce constat prouve, s'il le fallait, la né-



cessité vitale de développer l'offre de logements neufs à l'intention de nouvelles familles.

Tous nos efforts vont dans ce sens, s'appuyant sur la demande constante de couples désireux de s'installer dans notre Ville.

La courbe des déclarations de vente de maisons, d'appartements, de bureaux ou d'entrepôts, de 2008 à 2010, est à cet égard très encourageante. Elle affiche une progression régulière. Nous la publierons dans le prochain CIM.

Autres signes porteurs : l'abondance des projets de construction d'immeubles de bureaux sur notre territoire : 60 000 m² aux Champs Blancs et dans l'emprise actuelle de la technopole Atalante-Beaulieu et les programmes de logements en cours.

Ce sont là les maillons d'un développement maîtrisé avec le souci de développer l'économie régionale, d'économiser les énergies, de permettre les circulations en modes doux, complété par l'adjonction de services de proximité (restaurant d'entreprise, crèche, conciergerie...).

2011, on le sait, sera une année encore difficile. Elle verra pourtant l'avancée de projets essentiels à l'avenir et au développement de notre Ville, rappelés dans le CIM du 1^{er} janvier.

Nous pouvons, avec lucidité et pragmatisme, envisager les années à venir avec optimisme.

CONTACTER LES SERVICES DE LA MAIRIE

■ Standard général de la mairie

02 99 83 52 00

■ Télécopie mairie

02 99 83 46 63

■ Cabinet du Maire

02 99 83 52 02

■ Affaires générales

02 99 83 52 04

■ Services techniques

02 99 83 52 06

■ Finances

02 99 83 52 08

■ Ressources humaines

02 99 83 52 09

■ État-civil • Élections

02 99 83 52 12

■ Urbanisme

02 99 83 52 13

■ Action sociale et solidarités

02 99 83 52 31 ou 02 99 83 52 33

■ Police municipale

02 99 83 52 14 ou 06 09 35 73 92

■ Sports et loisirs

02 99 83 52 15

■ Communication

02 99 83 62 01

■ Culture

02 99 83 52 20

Courriel : mairie@ville-cesson-sevigne.fr

L'information et les services municipaux

en continu sur www.ville-cesson-sevigne.fr

Artisan Menuisier



Fermatures
Volets roulants
BOIS - ALU - P.V.C.
Neuf et rénovation

BESNARD Pascal

AGENCEMENT DIVERS :

- Salle de bains
- Placards
- Parquet • Lambris

26, cours de la Vioine - CESSON-SÉVIGNÉ

Tél. 02 99 83 10 08

Portable 06 89 30 80 00

Fax. 02 99 83 79 02

CHAUDET paysage

Spécialiste du jardin
de ville

- Agrément Service à la Personne
- Entretien à l'année
- Menuiserie de jardin
- Plantation
- Élagage
- Abattage
- Taille de haie

02 99 41 08 30

Agencement - paysagisme (S.E.S.P.)

SOMMAIRE

En direct de la municipalité

Dossier	6
Conseil municipal	16
Conseil communautaire	18
Informations municipales	20
La page de l'opposition	32
Les restaurants scolaires	33



Actualités de la commune

Développement durable	34
Petites annonces	35



Le petit Cim

Dates à retenir	37
Jeunesse	38
Culture	41
Sports	47
Associations	50
Cinéma	52



CIM - Une ville pour tous

CIM • CESSON INFORMATIONS MUNICIPALES

Retrouvez le CIM – Une ville pour tous sur le site internet de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr



- Directeur de la publication : Michel Bihan
- Élu référente : Sylvie Marie-Scipion, adjointe à la communication, aux jumelages et aux nouvelles technologies
- Responsable de la communication : Nathalie Coldefy - Coordination et rédaction : Rébecca Natur communication@ville-cesson-sevigne.fr - Tél. : 02 99 83 52 00 (poste 261).
- Direction artistique et réalisation : La Manivelle (www.la-manivelle.com)
- Impression : Imprimerie des Hauts de Vilaine - Distribution : DQP - Tél. : 02 99 62 46 74
- Couverture : Daniel Challe - photographe en résidence au centre culturel.
- Parution bi-mensuelle. Prix au n° : 1 euro - Abonnement : 38,45 euros - Vente uniquement à la Mairie
- Tirage : 8 600 exemplaires • Dépôt légal : à parution • Commission paritaire et ISSN : en cours
- Le "CIM - Une ville pour tous" est imprimé sur du papier PEFC, certifié gestion durable des forêts.



REMISE DES DOCUMENTS pour le **CIM du 1^{er} février : le lundi 17 janvier** avant 12h. Pour le **CIM du 15 février : le lundi 31 janvier** avant 12h, sous forme dactylographiée ou par courriel : communication@ville-cesson-sevigne.fr



AU MILIEU NOUS VIVONS HE



Le parc de la Monniais.

DE NOS ARBRES, UREUX !



Après l'Année de la Biodiversité, les Nations Unies font de 2011 celle des forêts pour sensibiliser à la déforestation massive représentée par les 350 km² par jour à l'échelle de la planète. Ces destructions ont une incidence sur les émissions de gaz à effet de serre et provoquent des changements de la faune et de la flore. Une action internationale est lancée suite au congrès de Cancun et nécessite de mener des initiatives locales pour le bien-être des générations futures. Cesson-Sévigné a su conserver son patrimoine arboré et développer ses espaces verts publics. Qui, mieux que les Cessonnais, peut en parler ?

Dossier réalisé avec
Audrey Mercurin, stagiaire au
service Communication.



UNE CARTE D'IDENTITÉ PAR ARBRE

Par Luc Brient, conseiller municipal délégué à l'agriculture, aux espaces verts et aux jardins.



*La perte de forêts naturelles à travers le monde contribue plus aux émissions globales de CO₂ chaque année que le secteur du transport. Réduire la déforestation est un moyen efficace de réduire les émissions. **Ainsi, par exemple, il faut annuellement environ 130 arbres de 30 ans pour fixer les 4500 kg de CO₂ que produit une automobile en parcourant 20000 km.***

*Les changements climatiques que nous observons nous amènent à nous poser la question suivante : **comment pouvons-nous agir sur le maintien de la biodiversité en milieu urbain et surtout sur notre commune très arborée ?***

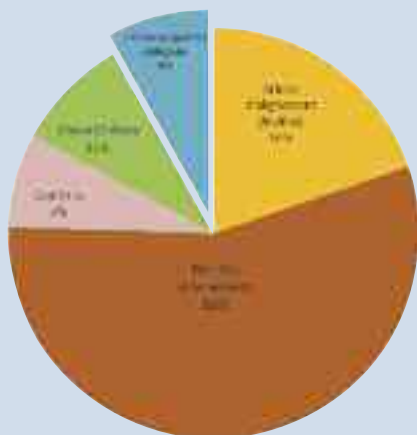
Les arbres sont des éléments présents dans notre paysage quotidien. Ils nous font vivre la saisonnalité par leurs changements de couleur, leurs fruits et fleurs, leurs ombres, quelques fois appropriés et quelques fois en termes de désagrément, ils nous apportent des parfums, des pollens et aussi des remèdes à nos maux. Ils nous apportent aussi ce que l'on perçoit moins : une niche écologique pour la vie d'autres organismes. L'arbre n'est pas éternel et sa vie en ville est amoindrie par les polluants divers : les sels de déneigement, première cause de mortalité des arbres en milieu urbain, et notamment les produits phytosanitaires que la commune n'utilise plus sur son territoire public en dehors de quelques lieux spécifiques.

Les arbres d'ornement qui structurent nos voiries en Europe, idée de l'allée promenade que l'on doit à la famille des Médicis, sont pour la plu-

part d'entre eux à leur demi-vie dans notre ville. Dans certains quartiers, ils ont pris trop d'ampleur et nécessitent un élagage dit "doux" pour éviter les maladies que procurerait les coupes franches d'autrefois. Cette pratique nouvelle demande du personnel qualifié et un machinisme approprié. Les trois élagueurs de la ville ne suffisent pas pour l'entretien des kilomètres d'alignements d'arbres et parcs boisés et nécessitent de faire appel à des entreprises privées. En 2010, ce sont près de 40000 € qui ont été dépensés en externalisation pour l'entretien de notre patrimoine arboré. L'élagage fait partie de la demande d'habitants et c'est pour cette raison que nous avons programmé un plan sur trois ans à partir du nombre d'arbres recensés principalement en alignement et en fonction de leurs espèces. Ce travail a été élaboré à partir de 2009 par la construction d'une base de données informatisée qui se poursuivra jusqu'à obtenir "une carte d'identité d'entretien" pour chaque arbre.

Ce sont les missions que nous nous sommes fixés pour conserver et entretenir ce qui nous tient le plus à cœur en vivant à Cesson-Sévigné : notre patrimoine végétal et l'importance qu'il représente pour le bien-être de l'humanité. Je joins à ces propos ceux d'Antoine de Saint-Exupéry : "Asseyez-vous sous un pommier en fleur... et regardez bien pour moi autour de vous. Ça doit être vert et charmant et il y a de l'herbe... Le vert me manque, le vert est une nourriture morale, le vert entretient la douceur des manières et la quiétude de l'âme."

UN PATRIMOINE ARBORICOLE RICHE ET VARIÉ



Nombre total d'arbres = 13 000 (100 %)

Commune rurale à l'origine, Cesson-Sévigné compte plus de 13 000 arbres sur son territoire, essentiellement des feuillus d'ornement (essences locales comme le chêne mais aussi le châtaignier, bouleau, hêtre, charme, noisetier, merisier ou cerisier). Une quarantaine d'arbres et arbustes est plantée chaque année. Nous les retrouvons dans les nombreux espaces de verdure de la ville (dont 5 parcs publics totalisant plus de 50 hectares mais aussi l'écrin vert de la Vilaine sur plus de 15 km de long), alignés le long de nos rues ou en campagne. Ces espaces offrent une di-

versité de paysages et une palette d'ambiances variées contribuant à la qualité du cadre de vie des habitants et à l'attractivité de notre ville. Ce patrimoine représente 115 m² d'espaces verts par habitant !

Quelques arbres et sites remarquables

Les parcs de la Monniais et du Bois de la Justice rassemblent environ 6000 arbres parmi lesquels des essences sylvestres rares dont des Séquoias (*Sequoia sempervirens*), des Cyprès chauves (*Taxodium distichum*) ou des Rhododendrons pontiques (*Rhododendron ponticum*). Mais l'arbre le plus remarquable est sans doute le chêne situé devant le château de la Monniais pour sa belle structure.



Des Cyprès chauves s'épanouissent dans une marre du parc de la Monniais.



AGIR À TOUS LES ÂGES

En novembre dernier, et pour marquer son 1^{er} mandat, la commission Environnement du

Conseil municipal des jeunes a symboliquement planté un arbre (un Savonnier) dans le parc de Champagné.

S'il y a un arbre assez méconnu, c'est le Savonnier (*Koelreuteria paniculata*). Cette essence a été plantée dans le parc de la résidence d'Automne, cours de la Vilaine, en mars 2009 et dans le parc de Champagné, en novembre 2010. Elle est de plus en plus utilisée en milieu urbain pour sa résistance à la pollution, sa croissance rapide, son port large procurant une belle ombre, sa résistance à la sécheresse et son feuillage virant au jaune à l'automne. Sans parler de sa floraison généreuse et ses capsules de graines

>>



Le Savonnier au printemps.

décoratives persistant tout l'hiver : c'est un arbre très ornemental. Autre essence inté-

ressante : le Copalme d'Amérique (*Liquidambar styraciflua*). C'est un arbre hautement décoratif avec un feuillage magnifique en automne, entre l'or, le cuivre et le pourpre. Plusieurs spécimens sont visibles aux abords de la piscine.

Enfin, l'avenue de la Hublais et ses 300 chênes centenaires tout comme les étangs de Dézerseul, où se côtoient de nombreuses espèces végétales et animales, sont aussi des sites remarquables.

Pour conserver, entretenir et valoriser ce patrimoine, la Ville mène plusieurs actions.

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE

Préserver, valoriser l'existant

• Entretien et mettre en valeur

Le service Environnement et Cadre de vie de la Ville, composé de 25 agents, organise l'entretien selon la méthode de la gestion différenciée des espaces verts. Il s'agit d'entretenir différemment ces espaces selon leur usage, leur fréquentation et leur place dans la ville, tout en utilisant des techniques plus respectueuses de l'environnement.

Un plan d'élagage a également été élaboré, qui sera renouvelé tous les 5 ans. Cette mise en place a pour but de devancer les demandes des habitants. Pour cette année, le planning est à votre disposition sur le site internet de la Ville, rubrique Environnement.

• Expertiser

Une expertise au niveau sécuritaire est menée depuis 2004, en collaboration avec l'Office National des Forêts (ONF). Cette année, 90 des 300 arbres du parc du centre culturel ont été expertisés. La priorité pour 2011 est l'expertise des 300 chênes de l'avenue de la Hublais, jugés les plus dangereux.

• Recenser

La Ville doit répertorier ses arbres et créer pour chacun d'entre eux une "carte d'identité". Ce travail sera réalisé grâce au Système d'Information Géographique (SIG), qui est un outil de gestion des espaces et des espèces. La Ville souhaite également acquérir un GPS pour un gain de temps et d'efficacité.



• Concerner

Il s'agit de réfléchir avec les habitants des quartiers concernés à l'éventuel abattage d'arbres en fonction de leur dangerosité.

• Agir auprès de tous les Cessonnais

Au moment des fêtes, il y a moins de sapins dans les établissements scolaires mais ils sont de meilleure qualité. La résidence d'Automne, pour les personnes âgées, a mené un

UN LOGO, UN ARBRE

En septembre 2002, la Ville de Cesson-Septigné fait réaliser un nouveau logo avec l'arbre et l'eau comme symboles.



Enfants et personnes âgées ont participé à la plantation d'un savonnier et d'un cerisier Burlat dans le parc de la résidence d'Automne, le 18 mars 2010.

projet autour de l'arbre avec des enfants de l'école Bourgchevreuil. Au centre de loisirs, les animateurs s'attachent à ne pas faire d'activités nocives envers la nature : *"Nous devons protéger ce qui nous entoure, notamment lorsque nous faisons des jeux de piste. Quant aux enfants, ils savent qu'ils n'ont pas le droit d'aller dans les buissons"*, précise Alain Le Nevé, le directeur. Depuis 2008, la Ville est partenaire de la Société d'horticulture d'Ille et Vilaine pour l'organisation du salon de la diversité végétale "Délices de plantes", fin septembre dans le parc de la Hublais. Il est proposé des ateliers pour les enfants dont le rempotage de plantes. L'action "Arbre des naissances" a été lancée en 2009. Il s'agit de planter un arbre (un tulipier de Virginie le 17 octobre 2009 dans le parc du centre culturel et un magnolia le 16 octobre 2010 dans le square du Muguet) dans un espace vert de la ville symbolisant le nombre de naissances de cessonais au cours de l'année (les prénoms des enfants sont attachés dans l'arbre).

Quel avenir pour l'arbre ?

• L'arbre dans le paysage urbain

Dans le cadre de ses nombreux règlements

DES PRIX POUR UNE RECONNAISSANCE

Cesson-Sévigné peut être fière de compter plusieurs prix valorisant le travail mené par le service Environnement et Cadre de vie de la mairie : 4 fleurs, le Grand Prix National de fleurissement en 2007 et le Prix Val'Hor de la diversité végétale en 2009.

d'urbanisme, il est demandé à chaque nouveau propriétaire de planter un arbre sur son terrain. La Ville jouera un rôle de conseils en préconisant certaines essences, en fonction du quartier et de ses spécificités environnementales. En effet, certains arbres ne sont pas toujours bien adaptés au milieu urbain.

Cette année, la Ville a également l'intention de planter plus d'arbres fruitiers. *"Le parc de la Monniais serait l'endroit le plus adapté"*, précise Joël Porée, le responsable des équipes du service Environnement et Cadre de vie. Une perspective qui enchante plusieurs personnes comme Paulette, 72 ans : *"Ce serait une bonne chose pour plus de balades en famille, de récoltes,*

>>



Voici l'emprise de la future ligne à grande vitesse (160 m de large) dans les parcs du Bois de la Justice et de la Monniais.

>> *de rencontres...* Avec cependant un bémol pour Claire, 17 ans : *“C’est joli quand ça fleuri, c’est sympathique de grignoter des fruits mais le problème c’est quand ils pourrissent !”* L’idéal pour le directeur du centre de loisirs serait : *“Planter plutôt des arbustes à petits fruits, sinon gare aux bagarres ! Avant, en juillet, nous allions chercher avec les enfants des mirabelles dans le parc de Tizé. Les arbres ont grandi et les enfants n’ont plus les bras assez longs pour espérer en cueillir. Alors, nous les amenons début octobre dans le bois de la Monniais pour les châtaignes. Les enfants apprécient beaucoup.”*

• Un nouvel espace arboricole

La Ville vient d’acquérir le site de La Grande Isle, un nouveau parc de 5 hectares en bordure de la rocade Est et de la Porte de Tizé (près du terrain de golf). Entouré de deux bras de la Vilaine, l’une des caractéristiques du parc est la présence de nombreux pommiers. La Grande Isle est l’un des futurs “poumons verts” de *Viasilva*, le grand projet ur-

bain du secteur intra rocade Nord-Est. L’un des objectifs de la Ville pour 2011 est d’ailleurs la réhabilitation de ce verger composé de 5 variétés de pommiers et la valorisation écologique, économique et sociale de ce site.

• Passage de la LGV

En ce qui concerne le passage de la ligne à grande vitesse dans les parcs du Bois de la Justice et de la Monniais, la Ville souhaite compenser l’abattage nécessaire d’arbres. Pour cela, une réflexion est en cours tout comme pour le merlon de la déchetterie.

• Centre technique municipal (CTM)

Le nouveau CTM, en cours de construction sur le site de l’ancienne ferme de la Monniais, sera alimenté une partie de l’année par une chaudière à bois, et ce à partir de l’automne 2011. Un silo à bois d’une capacité de 50 m³ sera également installé.

• Le prix de l’arbre

Cette année, la Ville se portera candidate au prix de l’arbre qui sera remis en octobre par le jury national de fleurissement.

TÉMOIGNAGES

Les arbres constituent pour notre société une ressource considérable en bois, denrées alimentaires et services. Ils occupent, dans de nombreuses cultures, une place symbolique importante. Et pour vous, que représentent-ils ?

“La vie, l’oxygène, la nature, la liberté, la sagesse et le bien-être.” - Sarah, 17 ans.

“L’éternité. Ils étaient là avant l’homme.” - Michel, 54 ans.

“Un lieu paisible pour se réfugier et canaliser son énergie.” - Domi-

nique, 26 ans. **“Sans arbre, ce serait d’un triste...”** - Paulette.

“Mon enfance est liée aux arbres qui, je crois, ont un rapport profond à la photographie, aux rêveries du photographe. L’arbre est pour moi le signe de l’hospitalité et une ville sans arbre est une ville sans âme, sans lieu pour l’homme où se recueillir. À Cesson, je suis comblé, il y a des arbres partout.” - Daniel Challe, photographe en résidence au Pôle arts plastiques.



© DANIEL CHALLE

VŒUX 2011

Pour illustrer sa carte de vœux, la Ville a choisi un arbre mis en valeur par le photographe Daniel Challe.

Nous aimons l’arbre pour ses différents aspects. **“Ses feuilles rouge-orangé à la fin de l’été, un bonheur pour les yeux ! Le seul inconvénient ? Quand les arbres sont hauts et à côté des habitations, les jardins sont alors envahis !”** - Paulette. Bien qu’on ne les remarque pas toujours, tous les arbres ont des fleurs. Elles n’ont généralement pas de pétales et sont sou-

>>



vent vertes ou rougeâtres ; c'est pour-
quoi on les confond avec les feuilles.
Elles ne restent sur l'arbre que
quelques jours, le temps d'être ferti-
lisées. C'est avec les fleurs que les ar-
bres se reproduisent. ***“Je me rendais
près du lycée Saint-Etienne. Là-
bas se trouvent de nombreux pru-
niers qui attirent d'ailleurs beau-
coup de personnes. Après avoir
passé un bon moment à récolter
les fruits, j'en faisais des confi-
tures. Il y a les châtaigniers près
d'Active conduite aussi !”*** - Paulette.
Et le parfum de certains arbres... les
belles fleurs odorantes du lilas et
celles du catalpa... Les fleurs du tilleul,
petites et vertes... ***“L'odeur du sa-
pin !”*** pour Camille, 20 ans.

Vos endroits préférés

***“Les sites entretenus par l'homme
tout en laissant la nature s'épa-
nouir. Le Parc de la Monniais en est
un très bel exemple, tout comme le
Bois de la Justice.”*** - Michel, 55 ans.
Le parc de la Monniais caractérise
bien les constantes du paysage urbain
cessonnais que sont l'eau, l'arbre et
le patrimoine ancien bâti. Il possède
une cinquantaine d'essences sylves-
tres rares qui ont fait l'objet d'un éti-
quetage précis et très pédagogique,
ajoutant ainsi aux charmes rustiques
des lieux, le plaisir de la découverte
botanique pour les promeneurs. La

QUIZ

1. La forêt française est
principalement peuplée de :

- a) Chêne rouvre
- b) Pin maritime
- c) Chêne pédonculé

2. L'arbre d'Athéna est un :

- a) Olivier
- b) Pin
- c) Aubépine

3. L'arbre le plus vieux du monde
est âgé de :

- a) 1000 ans
- b) 5000 ans
- c) 10 000 ans

Réponses : 1 : a ; 2 : a ; 3 : b

Monniais compte également une
bamboueraie. Pour les romantiques,
le parc de la Chalotais (ou de la mai-
rie) est bordé par le ruisseau du
même nom. Il possède un embar-
cadère pittoresque et met en scène des
œuvres de Jean Boucher, sculpteur
cessonnais du début du XX^e siècle.
L'impression d'ensemble, marquée
par les massifs arborés, l'Orangerie et
les sentes piétonnes, en fait un parc
propice à la flânerie romantique en
plein cœur de ville. ***“L'arbre “girafe”***

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Toutes les parties de l'arbre sont utiles : les feuilles, les racines, le bois et l'écorce. On peut se nourrir, se vêtir, s'abriter et se rafraîchir avec les arbres. On peut aussi produire de l'énergie, des médicaments, des détergents et des cosmétiques.
- Les premiers arbres sont apparus il y a 375 millions d'années, au Dévonien.
- Pour célébrer la journée de la Terre, le 22 avril 2009, la chaîne de télévision Gulli, prend l'initiative de créer un arbre humain géant. C'est à la dune du Pilat que 4 443 personnes se sont réunies et ont formé ensemble le plus grand arbre humain du monde. Pour chaque personne présente, un arbre a été planté.



dans le parc de la mairie ! - Diane, 17 ans.
 Pour les sportifs : ***“Le long de la Vilaine. J’y fais mon footing en admirant le paysage, la rivière, les canoës ou les pêcheurs.”*** - Audrey, 20 ans. ***“Les étangs de Bourchevreuil pour son circuit d’activités sportives, et son skatepark.”*** - Hugo, 12 ans.
 Pour les familles : ***“Le parc de Champagné, derrière le centre culturel, pour ses jeux***

et tables. De quoi passer un bon moment en famille.” - Natacha, 33 ans. Pour vos futures promenades pédestres, un itinéraire urbain banalisé de 9 km permet de découvrir Cesson-Sévigné à travers ses nombreux parcs, espaces verts et son riche patrimoine architectural. Un plan est disponible à l’accueil du service Sports et Loisirs de la mairie.

Le Conseil municipal est informé par M. le Maire :

- du chiffre du **recensement de la population** au 1^{er} janvier 2008 : 15902 habitants et un parc de 6 644 logements, soit une augmentation de +0,3 % d'habitants et +1,5 % de logements par rapport au 1^{er} janvier 2007 ;
- de l'**évolution du projet "Cœur de Ville"** : présentation vidéo de la maquette 3D du programme. Pour les logements, le permis de construire sera déposé fin janvier 2011, la durée des travaux sera de 2 ans. Il y a déjà des demandes de location et d'acquisition. La construction de l'Espace Citoyen se déroulera de l'automne 2011 à l'automne 2012 ;
- du **nombre de passeports réalisés** sur les plateformes biométriques de la mairie au 1^{er} décembre 2010 : 2563 dont 1647 extérieurs à Cesson (64,26 %).

Le Conseil municipal a émis, à l'unanimité, le vœu que le Comité de pilotage de la **ligne b du métro** nomme les 2 stations de métro implantées sur la Ville de Cesson-Sévigné : **Atalante** (à l'angle Clos Courtel/Belle Fontaine) et **Cesson-ViaSilva** (au terminus des Champs Blancs).

Le Conseil municipal est informé par Claudine David du bilan des délivrances des **bourses communales** auprès des étudiants cessonnois durant l'année 2010 (9 dossiers pour 4573,50 €).

Le Conseil municipal est informé par Daniel Monnier :

- de la **location temporaire à Réseau ferré de France** d'une friche communale près de la station d'épuration du 1^{er} avril 2011 au 31 décembre 2011 pour un montant de 50000 € ;
- des **DIA présentées en Mairie** depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la Ville.

Des questions orales sont posées :

- **Albert Plouhinec**, conseiller municipal du groupe du Centre et de la Droite, pose une question sur la **privatisation du golf**. **M. le Maire répond** que l'étude exploratoire menée ne porte pas sur la privatisation mais sur une délégation de service public et que des rencontres ont lieu actuellement avec le personnel du Golf, le professeur du Golf et l'association.
- **Françoise Gobaille**, conseillère municipale du groupe du Centre et de la Droite, pose une question relative aux **travaux de voirie effectués rue de Bellevue** après que les riverains aient été avertis tardivement. **Claude Gérard répond** qu'effectivement il y a eu un problème de communication mais que les riverains ont eu gain de cause et ont récupéré les places de parking devant chez eux précisant que ce sont des places publiques et non privatives. Le coût de ces travaux modificatifs s'évalue entre 4000 € et 7000 €. De plus, les travaux ont été effectués jusqu'en haut de la rue. **M. le Maire indique** que ce problème concernait 5 familles, que dès le samedi des riverains se sont présentés à la permanence des élus. En effet, il faut discuter en amont et non pas mettre les riverains devant le fait accompli. Ces travaux rentrent dans l'enveloppe de la dotation Voirie et celle-ci n'a pas été dépassée.

Le Conseil municipal a ensuite pris les décisions suivantes

Autorise :

- à la majorité (24 voix Pour - 7 voix Contre) **M. le Maire** à déposer et signer, au nom et pour le compte de la commune, la demande de permis de construire pour l'**édification de l'Espace Citoyen** et désigne **M. le Maire** afin de signer toutes les actes afférents au dossier ;



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2010

- à l'unanimité M. le Maire à signer la convention relative à la **télétransmission des actes** soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Décerne acte de la préparation de la Ville de Cesson au concours du **“Challenge National 2011-l'Équipe”** de la Ville la plus sportive.

Confirme à l'unanimité le versement des fonds de concours aux initiatives cessonaises d'**emplois jeunes** pour l'année 2010 aux associations suivantes : OCC Basket (6269,68 €), OCC Football (6269,68 €), OCC Handball (3779,04 €), OCC Tennis (6947,91 €), OCC Volley (6530,54 €), OCC Tennis de Table (8000 €) soit un total de 37796,85 €.

Adopte à l'unanimité pour le calcul des **subventions de haut niveau** le maintien de la valeur du point à 23,06 €, la modification des coefficients correcteurs et l'application de ces coefficients correcteurs au calcul des subventions pour frais de déplacement et décide de verser la somme de 42418,87 € pour les subventions aux associations pour le sport de haut niveau pour la saison de septembre 2009 à août 2010.

Accepte à l'unanimité :

- la convention relative aux modalités d'installation et de contribution financière des **parcs vélos sécurisés** en intermodalité avec les transports en commun entre la Ville et Rennes Métropole en vue de l'implantation d'un parc vélos sécurisés près de la halte ferroviaire ;
- le réajustement des tarifs des locations des **salles de l'Espace Grippé** et le rétablissement des pleins tarifs sur les **abonnements et greenfees du Golf** à partir du 1^{er} janvier 2011.

Approuve à l'unanimité :

- les écritures comptables relatives aux **travaux en régie** qui se chiffrent à 81 279,41 €

sur l'exercice 2010 ;

- la décision modificative sur l'AP/CP de l'extension de la piscine et acte à l'unanimité la modification des AP/CP liées à des **programmes en fin de paiement** concernant la construction du Pôle France canoë-kayak et stade de football de Grippé, l'extension et la rénovation du Cossec.

Vote à l'unanimité :

- les indemnités des responsabilités des **régisseurs** ;
- la prime accordée pour le travail des dimanches et jours fériés du **personnel communal** (2 € bruts par heure) à compter du 1^{er} janvier 2011 ;
- l'actualisation des **loyers des logements communaux** confiés en gestion déléguée à Habitat 35 de +1,10 % à compter du 1^{er} janvier 2011 ;
- le budget 2011 du service de **l'Assainissement Collectif** ;
- le budget 2011 du service de **l'Assainissement Non Collectif** ;
- les tarifs des **services Assainissement Collectif** à partir du 1^{er} janvier 2011 ;
- la délibération afférente au **budget primitif 2010 de l'eau** concernant l'autorisation de programmes et crédits de paiement relatifs à la réalisation d'un réservoir sur tour (montant du programme : 3 200 000 €) ;
- la décision modificative sur le **budget Assainissement Collectif** d'un montant de 15000 € pour couvrir les intérêts courus non échus ;
- la décision modificative sur le **Budget Principal** d'un montant de 41,79 € concernant des aides aux séjours.

Vote à la majorité (24 voix Pour, 8 voix Contre) :

- le budget 2011 du service de **l'eau potable** ;
- le tarif des **services de l'eau potable** applicable au 1^{er} janvier 2011, pour la part communale.





Karima Bezza, Michel Bihan et Alain Thomas, conseillers communautaires.

Développement durable du territoire

- **Convention avec Breizh Bocage** : une étude générale sur l'état du maillage bocager et définition des zones prioritaires a été réalisée sur les versants de la Flume, du Meu, de L'Ille et de l'Illet et Vilaine Amont, soit 22 communes de Rennes Métropole concernées. Il reste encore à réaliser le bassin-versant de la Seiche (12 communes concernées).
- **Audiar** : l'organisme a pour missions l'observation du territoire, le rayonnement et la métropolisation, la qualité urbaine et les projets urbains. Pour mener à bien ses missions, une **subvention de 2634000 € est allouée** pour, notamment, assurer le maintien d'un poste non transféré au Codespar. Pour rappel, la subvention 2010 s'élevait à 2 589 210 €.
- **Codespar** : l'organisme a pour missions la stratégie de développement durable, le projet BBC (Bâtiments Basses Consommations) pour tous en 2012, l'évaluation de la politique foncière, la démarche éco-cité, la pertinence d'un éco-centre, l'emploi et la formation. Une **subvention de 188 840 €** lui est allouée.

Culture et rayonnement métropolitain

- **Les Champs Libres** : la gratuité s'applique aux personnes, sous conditions de ressources. Cette gratuité est valable

pour l'Espace des Sciences, le Musée de Bretagne et la salle Anita Conti pour les moins de 26 ans, le mardi entre 19h et 21h. Un tarif réduit est appliqué pour l'achat de 20 billets minimum.

- **Écomusée du Pays de Rennes** : 640 000 € sont prévus pour la reconstruction des hangars, à la suite d'un sinistre.
- **Association "Place des débats"** : une subvention de 150 000 € est allouée avec une mise à disposition d'un bureau aux Champs Libres pour publier 6 numéros annuels de la revue "Place Publique" et animer des débats et coopération avec la revue équivalente à Nantes.

Communication

- **Magazine "L'info Métropole"** : il va désormais s'appeler "Rennes Métropole Magazine". Cinq numéros annuels (au lieu de onze) de ce magazine institutionnel et de territoire paraîtront. Prochain numéro : le 1^{er} février 2011.
- **Magazine "Sortir"** : il sera remplacé par un "Agenda des sorties dans Rennes Métropole". 10 numéros seront publiés chaque année (8 de 16 pages et 2 de 24 pages pour les vacances d'été et la période des fêtes de fin d'année). L'agenda sera détaillé avec quelques coups de projecteurs sur les temps forts du mois. Un partenariat avec Ouest France est mené pour un coût de 180 000 € mensuel. Les informations seront collectées via le

site www.infocale.fr, relayées sur le site de Rennes Métropole et de Rennes. 213 000 exemplaires seront imprimés avec deux encarts promotionnels dans les pages Rennes du quotidien régional. La publicité sera assurée par Précom. Rennes Métropole assurera la diffusion.

Opérations d'aménagement

Rapports d'activités de la SAEM Territoires : le capital est de 2 799 180 € au 31 décembre 2009 (Ville de Rennes 35 % - Caisse des Dépôts 10,13 % - Archipel Habitat 9,48 % - Rennes Métropole 5 % et Dexia 2,34 %). 21 opérations ont été confiées par des communes métropolitaines, 15 par la Ville de Rennes et 9 opérations par Rennes Métropole, dont la ZAC des Champs Blancs à Cesson-Sévigné.

Habitat

Un accord est passé avec l'État et les organismes HLM pour l'attribution annuelle de **logements aux personnes connaissant des difficultés économiques sociales** définies dans le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (participation de Rennes Métropole à hauteur de 30 %).

Développement économique

- **Association Rennes Atalante :** une subvention de 759 630 € est allouée pour contribuer au développement économique des territoires (notamment aux projets communautaires), pour renforcer l'appui aux entreprises (développement à l'International) et pour animer un réseau vers de nouvelles cibles (mise en place d'un challenge sportif Olympiades et manifestations grand public en lien avec l'Espace des Sciences).
- **"Réseau Entreprendre Bretagne" :** une subvention de 10 000 € est allouée à l'association qui aide et accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprises à fort potentiel développement.
- **Pôle "Images et Réseaux" :** un soutien financier de 20 000 € est apporté pour répondre à l'appel à projets "Instituts de Recherche Technologique" dans le cadre du Grand Emprunt.

Déplacements - transports collectifs

- **Réseau Handistar :** poursuite de l'expérimentation trajet-relais qui permet à l'usager de voyager sans accompagnement et de l'expérimentation Im-pro'Métropole qui permet de mieux répondre aux usagers qui n'ont pas anticipé leur transport.
- **Tarif Unipass :** une convention de transport va être signée avec le Conseil régional, le Conseil général et la SNCF pour un tarif unique en 2011.

Cohésion sociale

Une subvention de **80 000 € est allouée à l'Apras** (Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale).

Valorisation des déchets ménagers

Bio déchets : pour une gestion durable et de proximité, des composteurs seront proposés aux établissements publics et privés. Le marché est confié à la société Eisenia pour un montant de 205 000 €.

Finances – débat d'orientations budgétaires 2011

La Taxe Professionnelle, principale ressource de Rennes Métropole, est remplacée par une Cotisation Économique Territoriale (CET) qui se subdivise en deux cotisations : la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVA). Succinctement, les ressources de Rennes Métropole seront les suivantes : foncier bâti et non bâti, taxe additionnelle à la taxe foncière sur foncier non bâti, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises, cotisation Valeur Ajoutée des entreprises au taux national de 26,5 %, l'ifer et taxe sur les surfaces commerciales. Soit 89,3 millions d'euros pour la fiscalité activité économique, 55,7 millions d'euros pour la DGF et 70,7 millions d'euros pour la fiscalité ménages. Le versement transports sera de l'ordre de 82 millions d'euros et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de l'ordre de 33 millions. **Avec ces ressources, les grandes orientations du projet communautaire pourraient être assurées en 2011.**



8 % des Cessonnais recensés, du 20 janvier au 26 février

8 % des habitants de la commune seront recensés entre le 20 janvier et le 26 février 2011. Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. L'objectif : mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins.

Mode d'emploi à partir du 20 janvier

1. Un agent recenseur, identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire, vient chez vous et dépose les questionnaires de recensement.
2. Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis.
3. L'agent recenseur revient les récupérer. Il vous aide à les remplir si vous le souhaitez.

L'agent recenseur remettra aux personnes enquêtées deux questionnaires différents :

- le premier, intitulé **feuille de logement**, comporte 15 questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement. L'agent recenseur dépose une

“feuille de logement” par logement ;

- le second, le **bulletin individuel**, comprend 25 questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence 5 ans plus tôt et de l'activité professionnelle. L'agent dépose un bulletin individuel par personne vivant dans le logement.

Ces deux questionnaires sont accompagnés d'une **notice d'information** sur le recensement.

Jusqu'à quand pouvez-vous remettre vos questionnaires ?

Au plus tard jusqu'au **samedi 26 février**. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à la mairie.

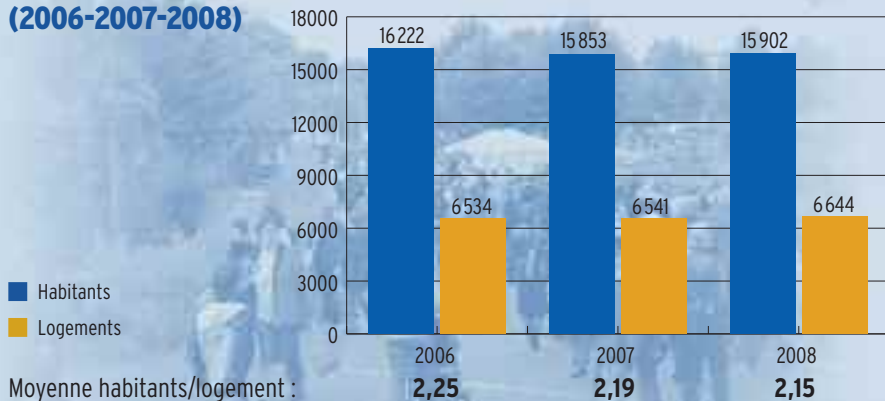
- **Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 02 99 83 52 13.**



Marie-Christine Récan, Marie-Thérèse Guillet et Maryvonne Lefaix-Mary sont les agents recenseurs de la Ville pour 2011.

Recensement de la population : une hausse timide

Comparatifs des chiffres des recensements "nouvelle méthode" (2006-2007-2008)



Depuis 2009, les chiffres de la population des communes de plus de 10 000 habitants sont établis annuellement à partir d'enquêtes de recensement réalisées sur le 1^{er} trimestre de l'année précédente auprès d'un échantillon de 8 % de logements. Il reste cependant un décalage entre les chiffres publiés et la population réelle de l'année où ils paraissent. Ainsi, l'Insee vient de communiquer les chiffres de la population cessonnaise millésimés 2008 et qui s'appliquent pour l'année 2011.

Les chiffres bruts

Cesson comptait au 1^{er} janvier 2008 une population totale de 15 902 habitants et un parc de 6 644 logements pour un nombre moyen de 2,15 personnes par logement, soit +0,3 % d'habitants par rapport au 1^{er} janvier 2007 et +1,5 % de logements par rapport au 1^{er} janvier 2007.

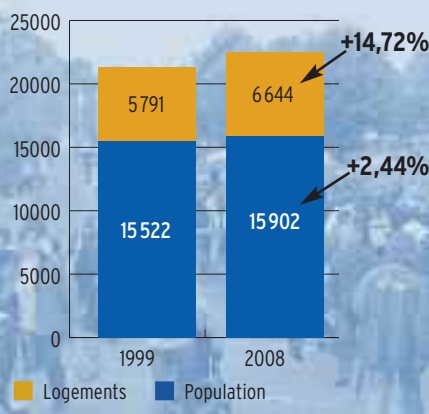
Trois constats :

- Une faible progression d'habitants dont le nombre baisse d'ailleurs de 22 personnes au niveau de la population municipale résidente en permanence sur la ville. La hausse de 0,3 % (soit + 49 personnes/2007) est due à la hausse de la population comptée à part (ex : étudiants, internes).
- Une progression plus soutenue du nombre de logements neufs : + 103 entre 2008 et 2007

contre + 7 seulement entre 2007 et 2006.

- Une tendance lourde de la décohabitation (dont vieillissement, monoparentalité) avec une moyenne de personnes par ménage qui baisse encore pour atteindre 2,15. Cette moyenne était de 3,463 en 1968.

Évolution de la population et des logements sur 10 ans



La progression de la population est nettement moins élevée que celle des logements en proportion, ce qui confirme la tendance de décohabitation sur Cesson. Conséquence : les ménages étant plus "petits" et donc plus nombreux, il faut construire plus de logements pour maintenir et assurer le développement de nos capacités d'accueil de la population.

Plan Communal de Sauvegarde : 1^{er} test sur la Vilaine



Dans le cadre du PCS, un 1^{er} test a été effectué sur la Vilaine le 28 décembre.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)(*), qui organise l'information de la population et les mesures de sauvegarde des personnes et des biens en cas de survenance d'un sinistre majeur (**), sur le territoire communal, est entré en application début décembre 2010. Pour que ce PCS reste opérationnel dans le temps, une série de dispositions prévoient l'organisation d'exercices pratiques et de simulations de crises. Dans ce cadre, un 1^{er} exercice pratique a été organisé par les services municipaux, le 28 décembre. Il consistait en la préparation puis la mise à l'eau rapide dans la Vilaine de 2 bateaux de la commune depuis leur hangar de stockage avec repêchage sur zone de 2 mannequins flottants dans la rivière, près du belvédère, cours de la Vilaine. L'exercice était également complété par des manœuvres de remorquage du second bateau. Plusieurs agents de différents services municipaux ont participé au test pratique, celui-ci étant chronométré par la Police municipale et sous l'observation du Maire qui est, en cas de gestion de sinistre, le directeur des opérations de secours sur le territoire communal. L'exercice complet a duré un peu moins d'une heure et a permis de noter un certain nombre de mises au point technique pour amé-

liorer ce type d'intervention. D'autres exercices seront organisés comme l'intervention sur une pollution, l'installation de passerelles pour piétons sur une place en cas d'inondation, la préparation de salles d'hébergement pour des sinistrés ou des simulations à plus grande échelle du dispositif de gestion communale d'une crise sur un sinistre de type nuage toxique se dirigeant sur des quartiers de la Ville à la suite d'un accident de camion-citerne. Par ailleurs, la Mairie élabore actuellement un document d'information en direction de la population afin de mieux faire connaître les risques majeurs auxquels les Cessonnais sont exposés et les mesures de sauvegarde prévues ainsi que les bons réflexes à adopter dans ces cas-là. **Ce mémento sera publié dans le CIM, courant février prochain.**

(*) Ce document est consultable au Secrétariat général en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

(**) Les principaux risques majeurs sur Cesson-Sévigné sont l'inondation, l'accident de transport de matières dangereuses par route, rail et gazoduc, la tempête (particulièrement dans les parcs publics urbains), l'accident dans une installation classée. Les autres risques non spécifiques au territoire communal sont la canicule, le grand froid et les risques infectieux dont la pandémie grippale.

Cyclomoteur : votre immatriculation SVP !

Depuis le 15 avril 2009, l'immatriculation obligatoire pour tous les cyclomoteurs mis en circulation depuis 2004 s'étend aussi aux cyclomoteurs mis en circulation avant le 1^{er} juillet 2004.

Les propriétaires de cyclomoteurs d'occasion qui n'ont jamais été immatriculés doivent donc obligatoirement le faire depuis ce 1^{er} janvier s'ils ont l'intention de circuler sur les voies publiques ouvertes à la circulation.

Attention : les cyclomoteurs immatriculés depuis le 1^{er} juillet 2004 conservent leur numéro d'immatriculation qui leur a été attribué à vie. **L'immatriculation est totalement gratuite pour les cyclomoteurs.**

Tous les cyclomoteurs (neufs ou pas) en circulation doivent être immatriculés sous peine d'une amende de 135 €. Les propriétaires de cyclomoteurs non encore immatriculés doivent prendre contact avec la Préfecture.

Révision du PLU : réunion publique le 17 janvier

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune se poursuit ainsi que la concertation auprès du public. Une nouvelle étape de cette concertation est proposée à l'occasion de la présentation des grandes orientations du futur PLU, au travers du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Une réunion pu-

blique est organisée à cet effet **le lundi 17 janvier à 19h, salle de la Touche Ablin**. Les thèmes suivants seront abordés :

- Environnement et paysage
- Habitat
- Équipements / Économie / Commerces
- Déplacements

Entrée libre.



Secteur Atalante/Champs Blancs : d'importants chantiers de construction sont en cours, signe d'un dynamisme économique lié à l'attractivité des gros projets urbains à venir sur ce site.

Natalité en nette progression : des prénoms plutôt courts

De 111 naissances en 2009 (100 naissances en 2008), le nombre passe à 149 bébés cessonnois entre le 1^{er} janvier et le 24 décembre 2010.

Du côté des prénoms, Romane arrive en tête chez les filles puisque donné 3 fois. Viennent ensuite Anaïs, Capucine, Léna, Marie, Zoé,



Chloé, Lilie et Océane. Chez les garçons, ce sont Noah, Sacha et Tom qui ont la préférence, suivis par Evan, Hugo, Noé, Raphaël, Célian, Louis, Maxence, Nolan et Victor.

Les prénoms anciens ont toujours la cote à l'instar de Clémence, Constance, Diane, Elisa, Emilie, Gabrielle, Jeanne, Julie, Juliette, Lison, Margaux, Mathilde, Pauline, Rose ou Sarah. Pour les garçons, Adrien, Alexandre, Félix, Gaspard, Jules, Léo, Léonard, Lucien ou Oscar se disputent avec Pierre et Simon.

Les Cessonnois aiment toujours donner des prénoms originaux : Arwenn, Ibtissem, Lilwen, Marjane, Ayhssan, Galo, Kélyan, Lissandro, Noaké, Oan, Soen ou Taïg !

À noter : En 2010, il y a eu une naissance à domicile. Le premier bébé de l'année est né le 1^{er} janvier et s'appelle Élixa.

Bourse communale : critères d'attribution



La Ville a instauré un système de bourses à caractère social en faveur des étudiants cessonnois pour la poursuite d'études supérieures à l'étranger et non plus seulement dans l'Union européenne. **Les conditions d'attribution de la bourse communale sont les suivantes :**

- être résident cessonnois (domicile fiscal des parents, de l'étudiant fixé à Cesson-Sévigné ou étudiant assujéti à la taxe d'habitation) ;
- étudiants de moins de 28 ans, niveau bac + 2 et inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français ;
- le séjour à l'étranger doit être supérieur à 3 mois ;
- le revenu brut imposable de l'étudiant ou

de ses parents (rattachement fiscal) ou de son foyer s'il vit en couple, ne doit pas être supérieur à **12 196 € par part** ;

- le montant de la bourse communale est la suivante :

Durée du séjour	Montant de l'aide
3 à 5 mois	457,35 €
6 mois et plus	609,80 €

Cette bourse n'est attribuée qu'une seule fois lors du cursus de l'étudiant, en un seul versement et sur présentation d'un justificatif de présence sur le lieu de séjour à l'étranger. L'étudiant s'engage à adresser un compte rendu à la mairie à l'issue de son séjour.

Pour information : en 2010, 12 dossiers ont été instruits : 9 ont été acceptés et 3 ont été refusés compte tenu du dépassement du revenu imposable. Les étudiants concernés (écoles de commerce ou d'ingénieurs) poursuivent leurs études en Chine, en Russie, en Australie, en Irlande, en Angleterre, en Croatie et aux USA. Le montant total des bourses en 2010 s'est élevé à 4 573, 50 €.

Tarifs dégressifs : révision pour 2011

Comme chaque année, vous êtes invités à vous rapprocher du service Social de la mairie afin de déterminer vos nouveaux tarifs dégressifs communaux applicables au 1er janvier 2011.

Les tarifs seront calculés à partir de votre quotient familial. Les ressources de l'année 2009, que vous avez déclarées en mai 2010 aux impôts, serviront (à partir de votre quotient familial) à fixer le nouveau montant de vos tarifs municipaux pour toute l'année 2011.

Si vos revenus (**quotient Caf inférieur à 1245 €**) vous permettent de bénéficier de tarifs dégressifs au titre de la présence d'un membre de votre famille (conjoint et enfants) dans les structures suivantes :

- restaurants scolaires de Bourgchevreuil ou Beausoleil ;
- restaurant scolaire de l'école privée Notre-Dame ;
- études surveillées du groupe scolaire

Bourgchevreuil et études encadrées du groupe scolaire Beausoleil pour les élèves du CE1 au CM2 ;

- centre de loisirs primaire (4-11 ans) et centre de loisirs maternel (2-3 ans) ;
- écoles municipales de musique, danse et arts plastiques ;
- voyages scolaires ou camps proposés par des organismes cessonnois (centre de loisirs, CVN ou Escalé...) ;
- accueils périscolaires (garderies) de Bourgchevreuil ou Beausoleil ;
- coupons sports 6-10 ans.

Vous êtes invités à vous présenter à la permanence du service Social de la mairie, **du mercredi 2 février au vendredi 4 mars**, le lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 et le vendredi de 8h30 à 16h. Renseignements : 02 99 83 52 31 ou par courriel : affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

>>

> Lors de cette permanence, vous devez vous munir impérativement des pièces suivantes :

Pour les familles allocataires Caf

- livret de famille
- attestation de paiement d'allocations familiales Caf sur laquelle figure votre quotient Caf 2010. Si vous ne la possédez pas, demandez-la par Allocaf 0 820 25 35 10 ou sur internet www.caf.fr ou minitel 3615 Caf
- certificat de scolarité pour les enfants de + 16 ans
- justificatif de domicile

Pour les familles non-allocataire Caf

- livret de famille
- avis d'imposition sur le revenu 2008
- relevé des prestations familiales en cours
- certificat de scolarité pour les enfants de + 16 ans
- justificatif de domicile

5 120 € pour le Téléthon !



La mobilisation de plusieurs associations et entreprises locales, la détermination de nombreux bénévoles et la générosité de chacun permet au comité cessonnois du Téléthon de faire un don de 5 120 € à l'AFM (Association Française contre le Myopathies). Ce résultat est le fruit de diverses manifestations organisées par des associations et des bénévoles, en décembre dernier : atelier couture, stand à la bourse de puériculture, marches, tombola, soirée citoyenne pour les jeunes et soirée chants marins et danses, concert de chants de Noël, stands au marché et marché de Noël avec la vente de produits manufacturés par des bénévoles et as-

sociations, cross des élèves, vente de gâteaux. *“Nous regrettons que seules 5 entreprises se soient mobilisées en faisant un don suite au courrier qui avait été adressé à toutes les entreprises cessonnoises. Nous sommes, par contre, ravis de voir l'implication des associations et le désir des bénévoles de trouver chaque année des nouveautés pour que le résultat soit là et qu'ensemble Nous ayons tous eu raison(s) d'y croire ! Au nom des malades et de leurs familles, pour qui le combat est quotidien, un grand merci car grâce à ces dons la recherche continue et les espoirs de guérison sont là !”*, confiaient Joëlle Buquet et Marie-Flore Boin.

BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES

Portail internet des services de l'État en Bretagne

www.bretagne.gouv.fr est le nouveau site des services de l'État en Bretagne pour vous informer et vous aider dans vos démarches. Plus simple et plus lisible, ce nouveau portail propose à l'usager d'accéder aux renseignements pratiques et de proximité qu'il recherche dans sa relation avec l'administration mais aussi aux éléments de compréhension de l'action de l'État en Bretagne.

Architecte conseil

L'architecte conseil a pour mission de répondre à vos questions en matière de construction neuve, de réhabilitation, de modification ou d'aménagement des abords de votre maison avant le permis de construire. **Yannick Perruez tient une permanence gratuite le mardi 25 janvier de 9h à 12h, en mairie. Prendre rendez-vous au 02 99 83 52 13.**

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est chargé de recevoir, à leur demande, les personnes qui ont un litige et souhaitent tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance.

- **Permanence 2 mardis par mois (sauf vacances scolaires), de 14h à 16h30. Informations et inscriptions : 02 99 83 52 00.**



Changement téléphone Caf

Pour rejoindre la Caf 35, composez désormais le **0810 25 35 10**.



Accueil Périscolaire : un goûter pour tous

Auparavant, les enfants qui ne participaient qu'aux études encadrées ne pouvaient bénéficier du goûter servi par la Ville. Cette mesure a changé depuis le 3 janvier. Désormais, tous les enfants accueillis après l'école au sein des garderies et des études (avec ou sans garderie) bénéficient d'un goûter délivré par la Ville, ceci sans modification tarifaire pour cette année.

Les Compagnons du Devoir vous accueillent

Les compagnons du devoir ouvriront leur maison au public, **du vendredi 28 au dimanche 30 janvier de 9h à 18h**. Ce sera l'occasion de découvrir les 25 métiers et les formations en alternance par le biais d'ateliers et de conférences. Les entreprises partenaires des Compagnons du devoir, les professionnels de l'Éducation et de l'Orientation ainsi que les institutionnels locaux seront également conviés.

- **Les Compagnons du Devoir - 2, rue Jules Verne à Rennes. Tél : 02 99 65 14 00. Courriel : compagnonsrennes@compagnons-du-devoir.com**

Repas des aînés le 5 mars : inscriptions jusqu'au 20 février



Le traditionnel repas offert par la Ville à nos aînés aura lieu le samedi 5 mars, au Carré Sévigné. **Il est réservé aux personnes âgées de 68 ans et plus.**

En 2010, 515 personnes étaient présentes après s'être inscrites. Pour 2011, les menus et la décoration florale des tables seront réalisés par les résidents des établissements médico-sociaux. Vingt jeunes assureront le service. Pour les conjoints de moins de 68 ans, une participation de 15 € au repas est demandée. L'animation sera assurée par Cesson Retraite Active.

Bulletin d'inscription Repas des aînés du 5 mars 2011

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Je viens seul(e)



Je viens en couple Âge du conjoint :

Ce bulletin (avec le règlement pour le conjoint de moins de 68 ans) est à déposer ou à envoyer à l'accueil du service Social de la Mairie avant le 20 février, dernier délai.

Renseignements complémentaires : 02 99 83 52 31.

Courriel : affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

L'école Notre-Dame soutient les Restos du Cœur

L'école Notre-Dame s'est mobilisée à nouveau cette année pour les Restos du Cœur. Depuis 3 ans, les enfants de l'école offrent à l'association plusieurs dizaines de jouets. Ceux-ci ont comblé un grand nombre d'enfants réunis autour de l'arbre de Noël des Restos du Cœur à Rennes-Villejean, organisé sur trois soirées entre les 21 et 23 décembre. En parallèle, les Restos du Cœur viennent expliquer durant l'année aux enfants comment ils sont organisés et l'intérêt de leurs activités. Une solidarité que les élèves de l'école Notre-Dame ont également célébrée à l'église, en témoignant de diverses actions menées dans plusieurs pays de la planète : contre la pauvreté, pour aider les enfants des rues ou

les plus fragiles. Ils ont ainsi raconté comment Sœur Armelle Geffrault, qui travaille pour l'association cessonaise Pandiassou à Haïti, fêtait Noël avec les orphelins dont elle s'occupe. Autant d'actions et d'étoiles que les enfants sont invités à suivre...



Inscriptions dans les écoles publiques



Les familles qui ont l'intention d'inscrire leur enfant à la rentrée de septembre 2011 dans les écoles maternelles et élémentaires publiques sont invitées à se rapprocher de :

- l'école maternelle Beausoleil, Mme Gasc au 02 99 83 13 34 ;
- l'école maternelle Bourgchevreuil, Mme Taburet au 02 99 83 17 61 ;
- l'école élémentaire Beausoleil, Mme Doki-Thonon au 02 99 83 25 61 ;
- l'école élémentaire Bourgchevreuil, Mme Thomas au 02 99 83 18 39.

En compensation du pont de l'Ascension, les cours du vendredi 3 juin 2011 seront reportés le mercredi 1^{er} juin 2011 pour le 1^{er} degré.

Portes ouvertes à l'école Esccot, le 29 janvier

Les étudiants et les responsables des formations accueilleront jeunes et parents lors de cette journée pour leur apporter toutes les informations sur **les formations en alternance, de BTS à Bac + 4**. Les formations présentées lors de cette journée sont :

Après un bac

- BTS M.U.C. (Management des Unités Commerciales), en 2 ans.
- BTS Assistant de Gestion PME PMI (**ouverture à la rentrée 2011**).
- Assistant en Immobilier : formation de spécialisation, en 1 an.

Après un bac +2

- Licence Professionnelle Commerce-Management et Marketing des réseaux de Distribution, en 1 an. Cette licence est développée en partenariat avec l'UBO, les IUT de Brest et de St-Brieuc et l'ISFFEL.
- Conseiller Commercial Bancassurance : formation de spécialisation, en 1 an
- Négociateur en Immobilier : formation de spécialisation, en 1 an.
- Assistant Ressources Humaines : formation de spécialisation, en 1 an
- Manager Marketing, Commerce et Gestion de Projets (2 ans) Cycle "Stratégies et Actions en Entreprises" (Bac + 4)

Cette journée permettra d'échanger sur les projets, les formations et les métiers.

■ **Rendez-vous le samedi 29 janvier de 9h à 13h au 29, avenue des Peupliers. Renseignements au 02 99 83 44 83 ou www.groupe-escot.fr**

ÉTAT CIVIL

DU SAMEDI 18 AU VENDREDI 31 DÉCEMBRE

Naissances

- Corentin MAUGENDRE
 - Albin BIDOIRE
 - Chloé MANCEAU
 - Romane SOUTIN
 - Tom MOREL
- Baptiste LE GUEN

Mariages

- Freddy PROTO, agent EDF et Peggy TRAVERS, ingénieur commercial

- Yannick MICHON, inspecteur des impôts et Sophie COUDOUEL, technicienne de recherche
 - Aurélien CHOUZENOUX, musicien et Dominique GODDERIS, danseuse

Décès

- Angèle DAY, épouse BESNARD, 85 ans
- Denize SOLLIER, veuve CHUINARD, 87 ans
- Angèle DELAUNAY, veuve FRAYARD, 86 ans
 - José VERMAUWT, 56 ans

C'est déjà l'été au Centre de loisirs 4-11 ans !

Camps pré-ados et ados

- **Telgruc-sur-Mer** (presqu'île de Crozon), du 4 au 15 juillet pour les 11-13 ans (camping, char à voile, kayak de mer, catamaran, surf, wave-ski, escalade, baignade, jeux, découverte, veillées) et les 14-17 ans (camping, char à voile, kayak de mer, catamaran, surf, wave-ski, aquacorde, baignade, jeux, découverte, veillées). Tarif : 450 €.
- **Bains-sur-Oust** (île aux Pies), du 8 au 19 août pour les 11-13 ans et les 14-16 ans. Activités : camping, via ferrata, canoë, escalade, tyrolienne, VTT, parcours aventure dans les arbres, orientation, veillées, découverte. Tarif : 400 €.



Mini-camps mer et nature

- **Telgruc-sur-Mer**, du 4 au 8 juillet pour les 9-14 ans. Activités : camping, char à voile, kayak de mer, surf, wave-ski, escalade, baignade, jeux, veillées. Tarif : 195 €.
- **Bains-sur-Oust** a) du 11 au 15 juillet et b) du 16 au 19 août pour les 8-10 ans et les 11-14 ans. Activités a) : canoë, via ferrata, tyrolienne, escalade, parcours aventure dans les arbres, jeux, veillées et b) : canoë, via ferrata, tyrolienne, escalade, jeux, veillées. Tarif a) : 185 € et b) : 155 €.



© PHOTOIR

Mini-camps équestres

- **Guignen** (la Ruée vers l'Air), du 11 au 15 juillet pour les 6-13 ans. Activités : camping, ferme équestre, stage : préparations, soins, balades, jeux, veillées. Tarif : 185 €.
- **Orgères**, du 18 au 22 juillet pour les 10-14 ans, du 25 au 29 juillet pour les 6-13 ans et du 22 au 26 août pour les 6-13 ans. Activités : camping, stage équestre, préparations, soins, manège, balades, jeux, veillées. Tarif : 185 €.
- **Guipry** (la ferme aux poneys), du 18 au 22 juillet pour les 5-10 ans. Activités : camping et équitation à thème (vie indienne, chevalerie...), jeux équestres costumés, roulotte, contes, jeux, veillées. Tarif : 185 €.

Camp cirque à Cesson-Sévigné, du 18 au 22 juillet pour les 7-13 ans. Activités : stage de cirque (20 heures) avec le "Bing Bang Circus" (trapèze, fil, ballon, rouleau américain, clown, jonglerie, acrobaties, etc...), spectacle de fin de stage (à 16h le vendredi), piscine ludique (chaque matin), jeux, veillées. Tarifs : 185 €. Le stage existe également sans hébergement, de 13h15 à 17h45 au tarif de 95 €.

■ **Renseignements : Alain Le Nevé et Bertel Dagorn** au 02 99 83 91 40. Courriel : centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr

Attention ! Le nombre de places est sensiblement moindre que pour l'été 2010. Les familles qui nous contacteront juste avant l'été ne pourront toutes prétendre avoir des places dans ces séjours.

Des soirées pour les acteurs du sport



La Ville souhaite sensibiliser la population, les élus, le mouvement sportif et la sphère des entreprises aux problématiques "sport et société" qui se posent aux décideurs locaux. Elle veut également faire se rencontrer les acteurs de terrains, l'ensemble de leurs partenaires potentiels et relier les évolutions nationales voire internationales du sport aux réalités cessonnaises. Pour cela, elle va organiser plusieurs soirées thématiques dont voici le programme prévisionnel :

- **1^{ère} soirée : mardi 1^{er} février** à 20h, salle de la Touche Ablin sur "**Définition du sport de haut niveau**". Éclairage d'un chercheur universitaire en sociologie du

sport : définition du concept et des problématiques connexes. Quelles sont les complémentarités et les spécificités vis-à-vis du sport de masse ? Données chiffrées sur la réalité cessonnaise. Débat sur la mise en concordance des besoins des acteurs de terrain et la réponse des partenaires publics et privés.

- **2^e soirée : mardi 15 mars** à 20h, salle de la Touche Ablin sur "**Le quotidien de l'athlète**". Éclairage d'un chercheur universitaire en sociologie du sport. Les modes de fonctionnement quotidiens d'un sportif, ceux spécifiques d'un athlète de haut niveau : les questions d'hébergement, de transports, de suivi scolaire, universitaire, d'accès à un emploi. Comment concilier toutes ces problématiques et comment la collectivité, l'entreprise peuvent participer à y répondre ? Quelle analyse faire des spécificités cessonnaises ?
- **3^e soirée : mardi 10 mai** à 20h, salle de la Touche Ablin sur "**Le coaching sportif**". Éclairage d'un spécialiste de l'entraînement et du coaching.
- **4^e soirée : mardi 14 juin** à 20h, salle de la Touche Ablin sur "**La pratique sportive à quel âge**". Éclairage d'un chercheur universitaire en sociologie du sport : l'évolution des besoins en activités sports, loisirs et bien être, selon les catégories d'âge.

Entrée libre, ouverte à tous.

Donnez votre sang, le 18 janvier

Une collecte aura lieu le **mardi 18 janvier au Carré Sévigné, de 10h à 13h et de 15h à 19h**. Pour satisfaire les besoins des 500000 malades transfusés chaque année en France, l'Établissement Français du Sang (EFS) compte sur la générosité des donneuses et donneurs car le sang artificiel n'existe pas et les besoins en sang sont en forte augmentation. Geste simple, le don du sang dure environ 1h (10 minutes pour le prélèvement lui-même). Il suffit d'être âgé de 18 à 70 ans, en bonne santé et ne pas se

présenter à jeun. Avant chaque don, un médecin de l'EFS réalise un entretien confidentiel avec pour principe essentiel : respecter la sécurité du receveur et du donneur. Puis, le prélèvement est effectué à l'aide de matériel stérile et à usage unique. Le don se termine par une collation conviviale avant le retour au quotidien. À ce propos, des crêpes, confectionnées par l'équipe de l'association des donneurs de sang de Cesson, vous seront offertes le 18 janvier.



Bientôt un Parcours permanent d'orientation, parc de la Monniais



Sébastien Chauvin est le coordinateur du Parcours permanent d'orientation qui sera opérationnel dans les parcs de la Monniais et du Bois de la Justice, au printemps.

Le projet a été initié en septembre 2009 par le service Sports-Loisirs de la Ville. Le Parcours permanent d'orientation sera opérationnel au printemps prochain et répondra à deux constats.

“D’une part, nous avons remarqué des dégradations sur les arbres des parcs du Bois de la Justice et de la Monniais dues à l’utilisation de bombes de couleurs pour marquer les arbres ou de bornes de poinçonnage clouées sur les troncs. Il devenait urgent d’accueillir cette activité sportive de pleine nature sur le territoire de la commune tout en répondant aux exigences écologiques de gestion des espaces naturels. D’autre part, il y a une forte demande de la part des établissements scolaires, des centres de loisirs et des particuliers en termes d’activités de pleine nature”, explique Sébastien Chauvin, le coordinateur du projet, également responsable du Stade d’eaux vives municipal.

Pour offrir un équipement qui soit le plus performant possible, la direction sports-loisirs s’est rapprochée de la Ville de Lille qui a créé un Parcours permanent dans un parc en milieu urbain. *“Nous sommes partis du même principe. Des bornes vont être implantées, qui seront très bien intégrées dans*

le paysage. Elles seront en bois ou collées sur le mobilier urbain existant. D’autres seront amovibles.” 40 bornes fixes prendront place pour former des parcours multiples, adaptés à tous les publics (enfants, personnes handicapées, amateurs, sportifs...) pour des pratiques informelles et organisées. Les services Techniques de la Ville sont mis à contribution pour la création de ce parcours tandis que le service Environnement et Cadre de vie a donné son avis pour leur pertinence afin de préserver le patrimoine naturel. Enfin, le Comité départemental de courses d’orientation a donné sa validation technique.

“C’est un nouvel équipement municipal qui aura donc le même fonctionnement que les autres : il y aura un planning d’utilisation avec des créneaux horaires afin de permettre la pratique au plus grand nombre.” Il faudra attendre le printemps pour découvrir ce parcours dans un site d’environ 20 hectares. Des panneaux informatifs seront installés à l’entrée des parcs de la Monniais et du Bois de la Justice. **Une page d’information sera créée sur le site de la Ville avec les cinq parcours et la carte téléchargeables pour créer son propre trajet.** À suivre.

POURQUOI AVONS-NOUS QUITTÉ LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOVEMBRE ?

Dans une démocratie, il est tout à fait légitime que l'opposition puisse s'exprimer sans subir d'intimidation de qui que ce soit. **Nous, groupe d'opposition du Centre et de la Droite de Cesson-Sévigné, avons constaté de plus en plus de pression pour nous empêcher de nous exprimer et défendre nos valeurs et nos convictions.** C'est pourquoi, en signe de protestation, l'ensemble des conseillers d'opposition du Centre et de la Droite a quitté la séance du conseil municipal de novembre dernier après avoir posé la question orale suivante :

“À la suite du salon auto moto, vous avez adressé Monsieur le Maire, un courriel à Françoise GOBAILLE lui reprochant d'avoir posé quelques questions à deux employés communaux chargés de veiller à la bonne marche de cette manifestation.

Suite à l'envoi de l'article de l'opposition du 1^{er} novembre rédigé par Chantal CABARBAYE au sujet de l'ADMR, vous êtes intervenu, Monsieur le Maire auprès de notre collègue pour lui demander de modifier cet article. De même, vous étiez intervenu auprès de Christèle ALEXANDRE en ce qui concerne l'article de l'opposition du 1^{er} février 2010 au sujet d'“une ville pour tous” qu'elle avait rédigé avec Hervé LE JEUNE.

Sur la page de l'opposition du CIM du 1^{er} et 15 novembre 2010, vous avez, Monsieur le Maire, ajouté votre propre commentaire.

Dans l'article que vous avez rédigé, Monsieur le Maire, au sujet de l'ADMR dans le CIM du 15 novembre 2010, vous avez reproché à Chantal CABARBAYE d'intervenir en tant que membre de l'ADMR. Chantal CABARBAYE n'est ni présidente ni trésorière de cette association, son intervention était simplement citoyenne et nous pensons qu'être citoyen c'est aussi respecter le droit d'expression de ceux qui pensent autrement.

Notre question orale est très simple : quand allez-vous arrêter, Monsieur le Maire, ces types de pression vis-à-vis de l'opposition ?

Et pour marquer notre désapprobation devant de telles méthodes paraphrasant Maurice CLAVEL lors du débat du 13 décembre 1971, nous vous disons Monsieur le censeur bonsoir.”

Nous tenons à préciser ici que tous nos articles parus dans le CIM sont scrupuleusement étayés, nous vérifions toutes nos assertions. Certes nous y faisons valoir nos opinions et nos convictions qui ne sont pas en accord avec les choix de la Majorité, mais c'est la règle. **Dans le respect de la déontologie de l'information, notre droit d'expression doit être libre. Nous refusons les encarts mis en exergue à la fin de nos articles quand ils dérangent la majorité.**

**Toute l'équipe d'opposition
du Centre et de la Droite.**

Menus du 19 janvier au 2 février

Mercredi 19

- Salade lorraine/carottes râpées vinaigrette
- Couscous boulettes d'agneau
- Yaourt aromatisé
- Compote tous fruits/ananas au sirop

Goûter : pain, beurre et fruit

Jeudi 20

- Salade samba
- Xinxim de volaille avec riz coloré aux haricots rouges
- Fromage blanc
- Ananas frais

Goûter : pain, beurre et chocolat

Vendredi 21

- Potage de **légumes bio**
- Blanquette de poisson avec coquillettes
- Edam
- Poire

Goûter : pain et confiture

Lundi 24

- Céleris rémoulade/méli-mélo de salades
- Cassoulet garni
- Camembert
- Liégeois à la vanille

Goûter : pain, beurre et fruit

Mardi 25

- Salade fraîcheur/salade Marco Polo
- Rôti de bœuf au jus avec haricots verts persillés
- Bûchette mi-chèvre
- Poire

Goûter : pain et confiture

Mercredi 26

- Potage aux **légumes bio**
- Filet de dinde au jus avec purée de pommes de terre au **lait bio**

- Bicher muesli/yaourt pulpe de fruits

Goûter : pain et fromage

Jeudi 27

- Taboulé/quinoa des Incas
- Poisson sauce curry avec carottes
- Fromage frais aux fruits

• **Pomme bio**

Goûter : pain, beurre et chocolat

Vendredi 28

- Potage aux **légumes bio**
- Lasagnes bolognaises
- Emmental
- Compote pommes-bananes/pêche sirop

Goûter : pain, beurre et fruit

Lundi 31

- **Potage bio**
- Poisson à la normande avec semoule
- Gouda
- Orange

Goûter : pain et confiture

Mardi 1^{er} février

- Salade verte aux croûtons vinaigrette/chou blanc aux raisins
- Poulet rôti avec choux-fleurs béchamel
- Coulommiers
- Crêpe de la Chandeleur

Goûter : pain, beurre et fruit

Mercredi 2

- **Potage bio**
- Pizza au fromage avec salade verte
- Fraidou
- Mousse au chocolat au lait

Goûter : pain et fromage

AESCD : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 25 JANVIER



Une animatrice du Raedd.

L'Association d'Échanges Solidaires Cesson-Dankassari (AESCD) tiendra son assemblée générale statutaire annuelle le mardi 25 janvier à 20h30, salle du Pressoir. Cette assemblée est publique, ouverte à toutes et tous. L'ordre du jour est le suivant :

- situation actuelle de la commune de Dankassari et des soutiens qu'elle reçoit ;

- présentation du rapport moral de l'AESCD par la présidente, Marie-Françoise Roy
- suivi de la coopération Cesson-Dankassari : actions réalisées dans les différents volets, présentation des pièces justificatives ;
- volet hydraulique du plan de développement local de la commune de Dankassari : actions réalisées, partenariat avec Échanges Afrique Insa et soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, présentation des pièces justificatives ;
- actions financées au Niger sur les fonds propres provenant de cotisations, de dons, notamment du Comité des Fêtes de Cesson et de ventes diverses ;
- compte-rendu des actions menées en France : présence au Forum des Associations, présence à la braderie de Cesson, participation à l'ensemble des activités de la Semaine de Solidarité Internationale dans le cadre de la plate-forme des associations cessonaises de solidarité internationale, présence au Marché de Noël ;
- projet culturel Saouda da Afrika, mené en commun par l'AESCD avec les services Communication et Culture de la Ville de Cesson-Sévigné et le cinéma "Le Sévigné".
- présentation du rapport financier par le trésorier Jean-Jacques Nevanen ;
- projets en cours ;
- questions diverses ;
- adoption du rapport moral et financier, élection du nouveau bureau. L'adoption du rapport moral et financier et l'élection du bureau seront soumises aux votes des adhérents et adhérentes à jour de leur cotisation.

VISITES DU CENTRE DE TRI EN FÉVRIER

Rennes Métropole organise des visites pédagogiques du centre de tri à l'intention des particuliers de Rennes Métropole mais aussi des scolaires à partir du CE2 (durée entre 1h30 et 2h). Inscription obligatoire auprès du numéro vert de Rennes Métropole, 0 800 01 14 31, au moins 48 heures avant la visite.

Le centre de tri "Véolia propreté" se situe au 18, rue Léon Berthault à Rennes (ZI Route de Lorient). Le parcours suit l'idée générale de partir du problème environnemental global pour arriver spécifiquement aux consignes de tri, au recyclage des emballages en lien avec la problématique générale des déchets sur le ter-

ritoire de Rennes Métropole. Trois lieux, trois thématiques : les enjeux environnementaux (hall d'accueil), les consignes de tri (amphithéâtre) et le fonctionnement des installations et le devenir des déchets (salle suspendue). Rendez-vous en février les 2 et 16 à 14h, les 10 et 24 à 18h30 et les 11 et 25 à 10h.

- **Renseignements complémentaires sur le site de Rennes Métropole (www.rennes-metropole.fr) ou au n° Vert (0 800 01 14 31, appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.**

QUALITÉ DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU

Parmi les résultats des analyses de l'eau distribuée à l'**Esat du Placis Vert le 1^{er} décembre, le taux de nitrates est de 15,5 mg/l** alors que la limite de qualité est de 50 mg/l. Dans le bulletin édité le 16 décembre, l'ingénieur principal d'études sanitaires déclare que l'eau est de bonne qualité et répond, au regard des paramètres analysés, aux limites réglementaires de qualité.



DÉSHERBAGE : RESPECTER LES DISTANCES !

Les terrasses, cours et allées sont des surfaces peu perméables. Dès la première pluie, une grande partie des traitements chimiques appliqués sur ces surfaces rejoindra les réseaux d'écoulement des eaux et polluera les ruisseaux et les rivières. Afin de préserver la qualité des eaux, l'arrêté préfectoral de février 2008 stipule qu'il est interdit d'utiliser tout pesticide :

- à moins de 5 mètres des cours d'eau ;
- à moins d'1 mètre des fossés (même à sec) ;

• dans les caniveaux, avaloirs et bouches d'égout. Rappel réglementaire : l'article L353-17 du code rural prévoit des peines pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende. Alors, respectez bien les distances !

■ **Pour en savoir plus :**
<http://www.jardineraunaturel.org/>.
Maison de la consommation et de l'environnement (MCE) – 48, bd Magenta à Rennes. Tél. : 02 99 30 35 50. Courriel : info@mce-info.org – www.mce-info.org

PETITES ANNONCES

Vous avez la possibilité de passer vos petites annonces dans la rubrique spéciale "Petites annonces" du site de la ville de Cesson-Sévigné : www.ville-cesson-sevigne.fr

La mairie ne saura être tenue pour responsable de tout préjudice direct et indirect découlant de votre utilisation des petites annonces du CIM.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune fille avec expérience, habitant la Boulais, propose de **garder vos enfants** le soir, le week-end et pendant les vacances scolaires. Tél. : 06 72 22 42 39.

Jeune fille majeure propose de **garder vos enfants** en semaine (le soir), le week-end et pendant les vacances scolaires. Tél. : 06 72 85 22 92.

Jeune fille sérieuse et expérimentée propose de **garder vos enfants** en soirée et durant le week-end, avec ou sans aide aux devoirs. Tél. : 06 45 71 99 91.

Étudiant en licence Télécoms, donne **cours de maths-physique**. Solide expérience de la 6^e à la terminale, BTS. Disponible le soir et le week-end. Tél. : 06 70 66 28 49.

Personne expérimentée propose ses services en **ménage, repassage et cuisine**. Paiement Cesu. Tél. : 06 35 94 96 13.

Employée de maison expérimentée cherche **3 ou 4 heures de ménage**. Libre à partir du 25 janvier. Tél. : 06 75 33 49 84.

Élève en Master 1 de mathématiques à l'école normale supérieure donne cours de maths du primaire à classe préparatoire. Tél. : 06 66 74 18 37.

DIVERS

Si vous souhaitez **accueillir des lycéens étrangers** de 15 à 18 ans, bénévolement, pendant 3, 6 mois ou un an, merci de contacter le 02 23 45 08 21 ou le 06 19 06 53 61.

Site internet de Cesson-Sévigné

www.cesson-sevigne.fr

Chaque jour, suivez l'actualité de
votre ville !



- Jeu concours : gagnez des places pour des spectacles
- Retrouvez des reportages photos et vidéos (cross du collège, braderie...)
- Rejoignez-nous sur Facebook et Twitter



LE PETIT Cim

SUPPLÉMENT JEUNESSE • CULTURE • SPORTS • ASSOCIATIONS • CINÉMA

DATES À RETENIR

Informations au 02 99 83 52 15 (Direction sports et loisirs). L'info municipale en continu :

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUES : CULTURE, SPORTS
ET ÉDUCATION JEUNESSE

JANVIER

- SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 : **tournoi de judo** et championnat régional Juniors. *Palais des sports.*
✖ ORG. : OCC JUDO.
- MARDI 18 : **collecte de sang.** *Carré Sévigné (cafétéria).*
- MERCREDI 19 : **Il était une fois...** Chasseurs de trésors... À partir de 4 ans, sans inscription. *Médiathèque municipale à 15h.*
- SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 : **Exposition** des peintures à l'huile d'Elena Bogatyr. *Manoir de Bourgchevreuil, entrée libre de 10h à 18h.*
✖ ORG. : CESSON ART ET POÉSIE
- DU VENDREDI 28 AU DIMANCHE 30 : **représentation de la pièce "Toc toc"**, de L. Baffie. *Centre culturel le vendredi et le samedi à 20h30 et le dimanche à 15h.*
Tarifs : 7 et 5 €.
✖ ORG. : COMPAGNIE THÉÂTRALE CARAMBOLE. INFOS : 02 99 83 22 24.
- VENDREDI 28 : **Concert Escal'en'Scène** avec trois groupes de rock. *Maison des jeunes l'Escalé à 20h30. Gratuit et ouvert à tous.*
✖ ORG. : SERVICE ÉDUCATION-JEUNESSE DE LA VILLE.
- SAMEDI 29 : **Trophée Franck Lebrun** (tournoi de foot en salle). *Palais des sports.*
✖ ORG. : AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE RENNES.
- DIMANCHE 30 : **Festival Les Coquecigrués** avec la Compagnie du Petit Monsieur. *Musée des transmissions, Espace Ferrié à 15h.*
✖ INFOS : 02 99 78 38 38.

FÉVRIER

- MARDI 1^{ER} : **Première soirée des acteurs du sport.** Échange sur la définition du sport de haut niveau. *Salle de la Touche Ablin à 20h. Gratuit, ouvert à tous.*
✖ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ
- MERCREDI 2 : **conférence de Daniel Challe**, photographe en résidence au pôle Arts plastiques de la Ville. *Auditorium du centre culturel à 20h30. Entrée libre et gratuite.*
- DU VENDREDI 4 AU DIMANCHE 6 : **représentation de la pièce "Toc toc"**, de L. Baffie. *Centre culturel le vendredi et le samedi à 20h30 et le dimanche à 15h.*
Tarifs : 7 et 5 €.
✖ ORG. : COMPAGNIE THÉÂTRALE CARAMBOLE. INFOS : 02 99 83 22 24.
- SAMEDI 12 : **Les p'tites zoreilles** avec des histoires étonnantes et la découverte d'instruments de musique insolites pour les 0-3 ans et leurs parents. *Médiathèque municipale à 11h. Entrée libre, sur inscription au 02 99 83 52 24.*
- JUSQU'AU SAMEDI 19 : **exposition "De Capes et de Crocs"** - La bande dessinée à l'honneur. *Hall du centre culturel. Entrée libre.*
✖ ORG. : PÔLES MÉDIATHÈQUE ET PATRIMOINE.
- JUSQU'AU 12 MARS : **exposition Pierre Moignard.** *Galerie Pictura du centre culturel. Entrée libre.*
✖ ORG. : PÔLE ARTS PLASTIQUES.

JEUNESSE

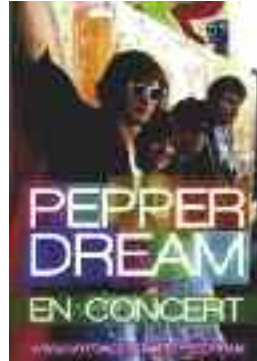
SERVICE JEUNESSE

Soirée concert Escal'en'Scène

Le **vendredi 28 janvier** l'Escalae accueillera trois groupes influencés rock : Hair grass (Folk / Grunge / Psychédélique), Pepper dream (Pop / Power pop / Rock) et Little sheep (rock). Début des hostilités à 20h30. Soirée gratuite et ouverte à tous !



- **Hair grass** est un jeune groupe formé en juillet 2009, composé de Thomas (Balou) à la basse, Maxime à la batterie, Micka à la guitare rythmique, au chant et au clavier et Arthur aux solos guitares, aux chœurs et au clavier. Leurs influences : folk et grunge mélangés de manière psychédélique ! www.myspace.com/hairgrass
- La musique de **Pepper Dream** est sincère, juste et c'est ce qui fait qu'elle est envoûtante. C'est fin 2007, que ces quatre musiciens rennais âgés, en moyenne, de 17 ans, décidèrent d'être les Pepper Dream. Une fille au centre, dynamique à souhait, entourée de



- trois musiciens, voilà le plan de scène de ce quatuor... fou de scène ! Vous avez d'ailleurs pu les voir au Gibus, au New Morning, au Truskel sur Paris, au Liberté, au 4 bis à Rennes ou encore en première partie du groupe Kill The Young, pour n'en citer que quelques-uns... Une histoire qui n'est pas prête d'avoir une fin. www.myspace.com/pepperdr3am
- **Little Sheep** : ce quatuor vannetais va vous surprendre par leurs guitares acérées. Cependant, leurs influences nous ferons aussi voyager vers le reggae ou encore le funk. Little Sheep ? Loin d'être des moutons, une bonne soirée en perspective ! www.myspace.com/little-sheep

Maison des jeunes l'Étournel

Tu as entre 10 et 17 ans ? L'Étournel t'accueille tous les mercredis et samedis après-midi. Au programme : accueil informel, jeux de sociétés (dont quelques nouveautés à découvrir), discussion, musique, activités manuelles, point informatique, jeux vidéo... Bref, tout ce qu'il faut pour passer un bon après midi ! C'est également le lieu d'expression de tes envies et de tes idées ; les amateurs sont là pour t'écouter et t'aider à les mettre en place. Le mur d'expression pour

proposer les animations des vacances de février est d'ailleurs déjà en place. Dépêche-toi de venir faire tes propositions !

- **Contacts : Céline et Nicolas - 4, rue Carrick-on-Shannon, quartier de la Monniais. Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30, le mercredi et le samedi de 14h à 18h30. Tél. : 02 99 83 09 68. service.jeunesse@ville-cesson-sevigne.fr**

RENCONTRE ENTRE L'ÉCOLE DES TRANSMISSIONS ET LE LYCÉE SÉVIGNÉ

Le 13 décembre, 15 élèves accompagnés de deux enseignants du lycée Sévigné ont rencontré les acteurs de l'enseignement numérique de l'École des transmissions. Le but de cette matinée était de faire profiter les visiteurs des savoir-faire pédagogiques de l'école, liés à l'utilisation des technologies du numérique. À la suite de cette rencontre, les deux

professeurs seront formés sur les apports pédagogiques du numérique. Cette formation se déroulera dans le premier trimestre 2011. Une démonstration du matériel Mediasite (plateforme d'enseignement à distance permettant la capture vidéo et le mixage de différentes sources multimédia pour une diffusion web) sera également proposée à une délégation d'en- >>

JEUNESSE

>> seignants du lycée Sévigné, au cours du même trimestre. Cette visite s'inscrit dans le cadre du Plan armées-jeunesse. Ce partenariat, passé entre l'École des

transmissions et l'Inspection d'académie, a pour objectif de réaliser des actions au profit des jeunes et de favoriser le dialogue intergénérationnel.



VINCENT RIGAUD PART À LA CONQUÊTE DES ALPES !

Il a 20 ans et est le jeune président de l'OCC Escalade. Vincent Rigaud est un amoureux des grands espaces et un sportif accompli. Escalade, vélo, course à pied et ski de randonnée lui assurent un entraînement physique constant. Il s'est lancé un défi : traverser les Alpes de Vienne à Menton à partir de la mi-janvier et pour 3 à 5 mois, selon les conditions météo ! *"Cela représente 1000 à 1500 km à parcourir à travers l'Autriche, la Suisse, l'Italie et la France. Je serai seul dans un premier temps puis rejoins par un copain. L'ascension du Cervin, en Suisse, est programmée*

tout comme celle du Mont Blanc. L'objectif est de me faire plaisir tout en profitant de la nature." Le jeune homme, qui possède un BEP de plomberie, souhaite d'ailleurs devenir guide de haute-montagne. Il a déjà fait plusieurs saisons en stations de ski. *"Je compte réaliser ce parcours dans un esprit de liberté et de convivialité. Je ne m'attache pas à un exploit quelconque."* Pourtant, ils sont rares à effectuer cette traversée, notamment en hiver et à l'âge de 20 ans... Mais Vincent compte bien prendre son temps et profiter pleinement du grand spectacle de la nature.



L'amoureux de la montagne est parti à la mi-janvier traverser les Alpes en ski de randonnée. Retour prévu au printemps.

JEUNESSE

PRIX ADOS DES ARTS PLASTIQUES 2011



Pour la 9^e année, l'association Agora et l'Espace Jeunesse de Léo Lagrange Ouest s'associent pour organiser le Prix départemental Ado des arts plastiques à Le Rheu. Créé dans l'objectif de répondre à l'envie des adolescents de participer à des expositions collectives et à les encourager dans leurs

pratiques artistiques, ce prix de dimension départementale est ouvert à tous les jeunes de 12 à 18 ans habitants ou scolarisés en Ille-et-Vilaine.

Il se répartit en 2 catégories : les 12-14 ans et les 15-18 ans, chacune étant dotée de 3 prix décernés sous forme de bons d'achats ou de matériel : 1^{er} prix d'une valeur de 150 €, 2^e prix d'une valeur de 80 € et 3^e prix d'une valeur de 60 €. Les participants doivent présenter un travail personnel original (copies refusées). Il peut s'agir d'une peinture, d'un dessin ou d'un volume de toutes tendances, toutes techniques et sur tous supports. **Dépôt des œuvres du 10 au 14 mai 2011 à l'Espace Jeunesse.** Les prix seront remis le vendredi 20 mai 2011 à 19h par un jury composé de professionnels et d'acteurs socioculturels. Les œuvres des lauréats seront présentées à l'occasion d'une exposition collective du 20 mai au 4 juin 2011 à l'Espace Jeunesse du Rheu.

■ **Fiche d'inscription et règlement téléchargeable sur le site : www.agoralerheu.asso.fr – rubrique Événement – prix Ado**

L'EUROPE ET LES JEUNES :
LES PRIX DE LA BOURSE DÉCOUVERTE

La remise des prix s'est déroulée en mairie, en présence de Sylvie Marie-Scipion (à droite), adjointe au maire chargée de la communication, des partenariats et des nouvelles technologies.

Le District 1650 Rotary a organisé la 6^e bourse découverte sur le thème "L'Europe et les jeunes", dont la remise des prix a eu lieu le 17 décembre en mairie. L'objectif de cette initiative est de permettre à des jeunes de la région, âgés de 18 à 25 ans, de se rendre pendant un mois l'été, dans un pays de l'Union européenne de leur choix pour réaliser un reportage, témoignage de la jeunesse du pays visité. Depuis le début de cette action, plus de 100 jeunes ont ainsi effectué des sé-

jours. En novembre, ils reviennent avec un DVD ou un CD-Rom ne dépassant pas 20 mn de reportage. Un classement est alors établi. Pour cette édition, Jean-Baptiste Roche, de Paimpol, décroche le 1^{er} prix avec son sujet sur la crise grecque. Axelle Tailandier, de Rennes, est seconde avec son reportage sur l'influence de la mafia en Sicile et Alizée Guégan, d'Auray, 3^e avec son sujet sur les auberges irlandaises.

■ **Contact : Christophe Lotz au 06 88 23 29 55.**

CULTURE

LE CENTRE CULTUREL

Tél. : 02 99 83 52 20 - Fax : 02 99 83 52 23
Mèl : centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr

Accueil • Billetterie

- mardi, jeudi et vendredi14h-18h30
- mercredi10h-18h30
- samedi10h-12h30

L'ensemble de la saison culturelle se trouve sur le site de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr
La plaquette peut être retirée au Centre Culturel.

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUE : CULTURE



© CHRISTIAN LOMPICH

SPECTACLE DE PROXIMITÉ "ENTRE NOUS"

Il était une fois... Chasseurs de trésors...

Partez à la recherche d'un fabuleux trésor, décryptez des énigmes, relevez des indices parmi les histoires sélectionnées pour vous... et laissez-vous entraîner joyeusement !

Mercredi 19 janvier à 15h30 - Médiathèque

Gratuit et sans inscription. À partir de 4 ans.

SPECTACLE DE PROXIMITÉ "ENTRE NOUS"

Les P'tites zoreilles

Un moment privilégié pour les petits de 0 à 3 ans et leurs parents. Venez écouter des histoires étonnantes, découvrir des instruments de musique insolites et danser au rythme de musiques du monde.

Samedi 12 février à 11h - Médiathèque

Entrée libre, sur inscription au 02 99 83 52 24.

MUSIQUE SOUL-JAZZ, BLUES

Robin Mckelle - Mess Around

Après deux albums jazz remarquables, la chanteuse signe avec beaucoup de talent un magnifique opus à la croisée du rythme blues, de la soul et du jazz. À travers cette facette encore méconnue et si éclatante de son talent, c'est toute la tradition noire américaine qui s'exprime avec force et authenticité dans sa voix de contralto chaleureuse.

Jeudi 20 janvier à 20h30 - Carré Sévigné

TARIFS

Plein : 24 €, réduit : 21 € et jeune : 12 €.

THÉÂTRE - MAGIE - MANIPULATION - MUSIQUE ↑

La Parade des hiboux - Cie Décalée

Avec : Sébastien Baron, Bruno Labouret, Erwan Morin
Tour à tour, magiciens, jongleurs, clowns et musiciens, les trois artistes de la compagnie Décalée campent trois musiciens déjantés qui attendent de passer une audition. Coproducteurs : Carré Magique / Lannion, Le Trio Théâtre / Inzinac-Lochrist, Le Quai des Rêves / Lamballe, Le Grand Logis / Bruz.

Jeudi 27 janvier à 20h30

Carré Sévigné (à partir de 6 ans)

TARIFS

Plein : 16 €, réduit : 14 € et jeune : 8 €.



© LUCILLE REYBOZ

CULTURE

> MUSIQUE ET VOIX

Julia Migenes chante Schubert

Mise en scène : Philippe Calvario. Textes joués par Philippe Calvario. Piano: Édouard Ferlet. Après Alter Ego en tournée mondiale, la chanteuse lyrique Julia Migenes nous plonge avec délice dans l'univers de Schubert.

Mardi 1^{er} février à 20h30 - Carré Sévigné

TARIFS

Plein : 26 €, réduit : 23 € et jeune : 13 €.

THÉÂTRE MUSICAL

Que d'espoir !**compagnie Staccato**

Texte de Hanokh Levin. Avec H. Bothorel, J. Clinchamp, G. Ronsin, P. Robert et L. Carré (clarinette, saxophone). On peut toujours rire du pire ! C'est le témoignage que nous livre Hanokh Levin en évoquant toujours indirectement et par le biais d'un humour féroce, les persécutions humaines au cœur du conflit israëlo-palestinien.

Coproduction : Centre culturel de Liffré, Pôle Sud Chartres de Bretagne, Centre Jacques Duhamel à Vitré et Centre culturel de Cesson-Sévigné (soutenu par le Conseil général d'Ille et Vilaine, le Conseil régional de Bretagne).

Jeudi 3 et vendredi 4 février à 20h30

Carré Sévigné



© SYLVIE TEZENAS

TARIFS

Plein : 8 €, réduit : 6 € et jeune : 4 €.

CONFÉRENCE - DANIEL CHALLE**Cesson-Sévigné, portrait d'une ville à travers un journal photographique**

Artiste en résidence, le photographe Daniel Challe explore durant l'année scolaire la ville de Cesson-Sévigné. Auteur de plusieurs livres (Le Cercle/Fuga, éditions Filigranes, Baby Box, Diaphane éditions), il présentera les premiers résultats de sa recherche et sa réflexion autour de la fabrication d'un journal visuel qui traitera de Cesson-Sévigné. Il abordera les questions du regard (et de ses métamorphoses) sur la ville ;

du paysage, du rapport entre l'écriture poétique et la photographie. Cette conférence présentera la méthode d'un photographe soucieux d'ouvrir notre regard sur le quotidien, de croiser sa subjectivité avec l'espace du dehors d'une ville.

Mercredi 2 février à 20h30 - auditorium du centre culturel





© MARION STALENS

THÉÂTRE

29 degrés à l'ombre et embrassons-nous, Folleville !



Pièce d'Eugène Labiche, montée par Pierre Pradinas avec Romane Borhinger, Thierry Gimenez, Gabor Rassov, Gérard Chaillou, Matthieu Rozé.

Mardi 8 février à 20h30 - Carré-Sévigé

TARIFS

Plein : 26 €, réduit : 23 € et jeune : 13 €.

THÉÂTRE

Je l'aimais

Pièce d'Anna Gavalda. Adaptation théâtrale et mise en scène : Patrice Leconte avec Gérard Darmon, Irène Jacob, Noémie Kocher.

Mercredi 23 février à 20h30 - Carré Sévigé



© B.M. PALAZON

TARIFS

Plein : 30 €, réduit : 27 € et jeune : 15 €.



EXPOSITION

Urban Metz - "De Capes et de Crocs" ↑

De capes et de crocs est une bande dessinée de Jean-Luc Masbou (dessins) et d'Alain Ayrolles (scénario) qui comprend déjà neuf tomes. L'action se passe au XVIIe siècle et évoque Molière, la commedia dell'arte et les romans de cape et d'épée par le biais de personnages animaliers. Les pôles Patrimoine/expositions et Médiathèque s'associent pour vous présenter et mettre à l'honneur de manière très originale cette BD surprenante.

Jusqu'au 19 février dans le hall du centre culturel.

Entrée libre



CULTURE

> EXPOSITION

L'Arbre du jazz

Conception et réalisation : Isabelle Marquis et Philippe Baudoin, musicologue, musicien et collectionneur. Présentation, sous la forme d'un "arbre généalogique du jazz", des grandes lignes et des différentes facettes d'une musique considérée comme l'une des expressions majeures de l'art contemporain.

Du 22 février au 5 mars dans le hall du centre culturel

ART CONTEMPORAIN

Pierre Moignard - Who chooseth me shall gain what many men desire

Jusqu'au 12 mars - galerie Pictura du centre culturel

Depuis le début des années 1980, Pierre Moignard développe un travail de peinture ancré dans la dimension figurative. Dans le cadre de son exposition au sein de la galerie Pictura, l'artiste s'inspirant du texte de Shakespeare, *Le Marchand de Venise* (qu'il transpose dans les villes de Los Angeles et Las Vegas) propose la transformation de l'espace d'exposition en une "chambre de joujou" où il reconduit le motif du choix des coffrets de la comédie de Shakespeare. Il nous invite à pénétrer dans le renversement de l'intériorité au profit de la toute puissance de l'extériorité.

Sadoua da Afrika - Rendez-vous d'Afrique du 16 au 22 février

Dans le cadre de la coopération décentralisée Cesson-Sévigné/Dankassari au Niger.

- **PROJECTION DE FILM - "Un homme qui crie" de Mahamat-Saleh Haroun**

Lundi 14 février à 20h30 - cinéma "Le Sévigné".
Prix du jury au Festival de Cannes 2010. La projection sera suivie d'une discussion avec Husam Hindi, directeur artistique du Festival du Film britannique de Dinard.

cinéma au Burkina Faso, sont exposées pendant une semaine au Sévigné. Exposition primée par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Du 16 au 22 février au cinéma "Le Sévigné"

- **CONCERT afro blues et rap**

1^{re} partie : Issa Tchesso et 2^e partie : Zara Moussa & Ganga Mix.
Vendredi 18 février à 20h30 - Carré Sévigné

TARIFS

Plein : 14 €, réduit : 12 € et jeune : 7 €.



CULTURE

LES COQUECIGRUES À L'ESPACE FERRIÉ, LE 30 JANVIER

Les Coquecigrues vous donnent rendez-vous le dimanche 30 janvier à partir de 15h, au musée des transmissions - Espace Ferrié, avenue de la Touraudais.

Programme : à 15h, visite commentée du site par un guide conférencier du service Rennes Métropole d'art et d'histoire. À 16h, spectacle familial (dès 4 ans) avec "2 secondes" par la C^{ie} du Petit Monsieur. Enfin, spectacle jeune public (en cours de programmation) suivi d'un goûter offert aux plus jeunes enfants.

■ **Infos pratiques : tarifs : de 8 (adulte) à 5 € (enfant) / Forfait famille (2 adultes et 2 enfants) : 23 € / tarif réduit habituel + les cartes sortir, cézam, (7 €).**



La compagnie Du petit Monsieur jouera "2 secondes", le 30 janvier à l'Espace Ferrié.

Réservation indispensable par mail à : mononcleetmaniece@yahoo.fr ou au 02 99 78 38 38.

CONNAISSANCE DU MONDE AVEC LA NORVÈGE, LE 8 FÉVRIER



Ce film sur la Norvège - chronique d'un été sans fin, de Mario Introia, propose en grandeur nature, de découvrir l'évolution du paysage soumis aux modifications du climat depuis la fin de l'ère glaciaire. Tournées en Haute Définition, ces images grandioses de la nature façonnées par les éléments présentent des paysages extraordinaires : glaciers, cascades, fjords, archipels sauvages, récifs et falaises. À cette géographie caractéristique s'ajoutent l'authenticité et le

silence des éléments. L'auteur vous transportera à travers la Norvège, d'Oslo la Capitale, jusqu'au Cap Nord au bord de l'océan glacial. Ces images résument toute la splendeur et la magie d'un pays qui vit sous l'influence du mythique soleil de Minuit.

■ **À voir au cinéma "Le Sévigné" à 17h30.**
Tarifs : 8, 7 et 4 €. Renseignements complémentaires :
www.connaissancedumonde.com

GROS SUCCÈS POUR LE 2^E ROMAN DU CESSONNAIS DAVID S. KHARA



L'auteur cesson nais David S. Khara car tonne avec son 2^e roman Le Projet Bleiberg. Il était d'ailleurs l'invité de TV Rennes 35 le 4 janvier, après un

reportage sur France 3, en décembre.

Le Projet Bleiberg est un thriller qui s'est déjà vendu à plus de 25 000 exemplaires. Il est édité par la librairie et maison d'édition rennaise Critic et est sorti le 6 octobre dernier. L'histoire : Jeremy Novacek est un jeune trader New-Yorkais dépressif. Un matin, il reçoit la visite de deux émissaires de l'armée venus lui annoncer le décès de son père, ancien pilote de l'US Air Force dont il n'a plus eu de nouvelles depuis sa plus tendre enfance. Parti annoncer la nouvelle à sa mère, le jeune homme se retrouve en posses-

sion d'une étrange clé marquée d'une croix gammée. Entre passé et présent, Histoire et actualité, Jeremy va tenter de comprendre pourquoi son père a mystérieusement disparu quand il était jeune et ce qu'il avait découvert lors de la Seconde Guerre mondiale qui pourrait menacer l'Humanité actuelle...

"David S. Khara nous entraîne dans une histoire palpitante servie par un rythme trépidant. Aucun temps mort dans l'action, les événements s'enchaînent à une vitesse vertigineuse, ne laissant au lecteur que peu de temps pour les assimiler. La psychologie de ses personnages est fine et vraisemblable et permet une identification certaine. Encore une fois, David S. Khara fonde son intrigue sur une réalité historique qu'il teinte brillamment de fiction. À partir de cette période noire de l'Histoire, la Seconde Guerre mondiale, il brode une fiction à la fois effrayante et pourtant réaliste, à la lumière de la folie humaine." - site Bouquinbourg.

Changement pour le Forum en Avant-Scène

Cette année, le Forum "En avant-scène" de Cesson-Sévigné devient festival et s'étend sur le pays rennais. Rendez-vous du 25 février au 2 mars ! Pour cette 12^e édition, le Forum sort de Cesson : la programmation s'élargit et laisse davantage de place à la musique, en s'interrogeant sur la relation musique/danse dans la culture Jazz. Le Festival "En avant-scène" 2011 marque un tournant dans l'histoire de l'association cessonnoise Calabash. 1^{er} événement du pôle Culture Jazz, il illustre l'ouverture des projets de l'association qui, dorénavant, ne se positionne plus qu'en simple Compagnie de danse mais également en pôle Ressource, point névralgique de la danse et la culture Jazz.

"Toc toc" avec Carambole

La compagnie théâtrale cessonnoise présente "Toc toc", une pièce de Laurent Baffie mise en scène par Vincent Huchet. Le docteur Stern, connu pour faire

disparaître manies et phobies en une seule séance, est le plus grand spécialiste mondial dans le traitement des Toc, les troubles obsessionnels compulsifs. Six personnalités aux caractères bien trempés sont heureuses de pouvoir rencontrer cet illustre neuropsychiatre. L'attente est insoutenable, le cocktail explosif. Un spectacle hilarant à ne pas manquer... Une vraie thérapie par le rire ! Attention : pièce déconseillée aux moins de 12 ans (écarts de langage).

■ **À voir au centre culturel le vendredi 28 et le samedi 29 janvier à 20h30, le dimanche 30 janvier à 15h, le vendredi 4 et le samedi 5 février à 20h30 et le dimanche 6 février à 15h.**
Tarifs : 7 €, réduit : 5 €.
Réservation au 02 99 83 22 24 ou par courriel : occcarambole@voila.fr

Cesson Art et Poésie

L'exposition de peintures d'Elena Bogatyr aura lieu le **samedi 22 et le dimanche 23 janvier** au manoir de Bourgchevreuil. Elle présentera des peintures à l'huile, figuratives : paysages de Bretagne, bouquets et natures mortes. Entrée libre de 10h à 18h.

SPORTS

LE CHARGÉ DES SPORTS DE LA RÉGION
EN VISITE

La délégation en visite sur le chantier de la nouvelle salle de tennis de table. De gauche à droite : J. Danielou, responsable service des sports à la Région Bretagne, R. Trichard, adjoint au maire chargé des sports et des loisirs, M. Bihan, Maire de Cesson, D. Gilles, vice Président chargé des sports au Conseil régional et C. Anneix, adjoint au maire chargé de la culture et du patrimoine mais également conseiller régional.

Daniel Gilles, à l'invitation du maire Michel Bihan, est venu s'entretenir des différents dossiers sportifs en cours sur la commune. À l'ordre du jour figurait notamment le projet de la nouvelle salle de tennis de table pour lequel la Ville a sollicité une subvention du Conseil régional. Une visite sur le chantier a permis de prendre la mesure de l'importance de l'équipement de plus de 2 300 m² au sol, dont le

coût d'investissement s'élève à 2,059 M€ et qui devrait être achevé dans le courant de l'été prochain. Une visite de l'extension de la piscine municipale a parachevé l'étape cessonnoise de l'élue qui a également pris note avec intérêt de la candidature de Cesson dans le challenge 2011, organisé par le journal L'Équipe de la ville française la plus sportive (catégorie des villes de moins de 20 000 habitants).

OCC HANDBALL :
LE CHAMPIONNAT DU MONDE APPROCHE

© PHILIPPE FROU

Les irréductibles cessonnois vont jouer plusieurs matches amicaux en janvier. Le Championnat du monde 2011 arrive... 2 joueurs de l'OC Cesson sont sélectionnés.

C'est la trêve en LNH. Les irréductibles cessonnois vont bénéficier d'un mois de préparation avec des matches

amicaux avant de retrouver le championnat, à domicile, le **vendredi 4 février face à Tremblay.**

Les matches amicaux

- **Saint-Malo, challenge Jean Stalaven** (salle du Naye) : Cesson - Paris, le vendredi 14 janvier à 20h45 ;
- **Tournoi de Saintes**, les 21 et 22 janvier ;
- **Janzé** : Cesson - Saint-Cyr, le jeudi 29 janvier à 19h.

**Championnat du monde de handball
(Suède jusqu'au 30 janvier)**

Damian Migueles et El Hadi Biloum, sont sélectionnés pour participer au stage de préparation en vue du Championnat du monde de handball. La France est dans le groupe A avec l'Espagne, l'Allemagne, la Tunisie, l'Égypte et le Bahreïn.

ATHLÉTIC CLUB CESSONNAIS



Michel Bihan, Dominique Duvigneau et Léon Délépine.

Un début de saison de folie !

Que de podiums aux couleurs de Cesson ! Côté demi-fond, le dimanche 12 décembre :

- **À Pacé**, lors du cross Rennes Métropole : la benjamine du groupe, Estelle Doigneaux, se classe 4^e parmi une vingtaine de jeunes filles de son âge. La minime, Louise Eveillard, arrive vainqueur de sa course. Les cadettes Solène Cercllet et Laure-Elène Jean brillent également en s'imposant 1^{re} et 2^e. Quant aux espoirs, Audrey Mercurin termine première, suivie de près de Laura Louis. Les hommes ont opté pour le côté festif de la compétition : Loïc Lion participe à "La course du Père Noël" sur laquelle il se classe 4^e junior ; Vincent Doigneaux et son chien Harry nous ont épatés sur le "canicross".

- **À La Chappelle/Erdre**, le jeune prometteur Jordane Auffret termine 3^e espoir sur une course très relevée (cross national).

- **À Redon**, côté marche, Sylvie Sevellec fait une jolie 5^e place sur un 3 000 m, après un an d'arrêt. Côté sprint, de belles performances ont été réalisées à Mayenne, le week-end suivant : Jérémy Bourgalais sur

60 m : 7"64. Julien Heurtin sur 60 m : 7"69. Pauline Heurtin sur 60 m : 8"31 et Cédric Faune sur 60 m haies : 8"29.

Un livre "Souvenirs" pour Léon Délépine, co-fondateur du club

340. C'est le nombre de pages que contient le premier livre de Léon Délépine, 78 ans, co-fondateur du club d'athlétisme de Cesson. Un bonheur qu'il souhaitait partager avec les personnes qui lui sont chères. Dominique Duvigneau, président de l'ACC, a rassemblé famille, amis, athlètes fétiches de Léon et entraîneurs, le samedi 18 décembre. Le maire, Michel Bihan, et Raymond Trichard, l'adjoint chargé des sports et loisirs, étaient également présents tout comme Jérôme Daudet, directeur de Carrefour Cesson, partenaire du club. Léon a parlé un moment de ce livre et des trois parties importantes de sa vie : sa carrière athlétique sur 1500 m notamment, son parcours dans la police et sa vie de famille. Ce livre ne sera pas vendu mais offert aux personnes qu'il aime. Un moment convivial qui s'est achevé autour d'un pot de l'amitié.

CHANGEMENTS POUR LES SUBVENTIONS AU SPORT DE HAUT NIVEAU

Le système de subventionnement du sport de haut niveau a été mis en place en 1991. Chaque association sportive (et non l'athlète ou l'équipe) ayant une équipe ou des sportifs individuels pratiquant un sport de haut niveau, perçoit une subvention en fonction des points obtenus liés aux performances. Chaque sélection ou performance donne lieu à l'attribution d'un certain nombre de points en fonction d'un barème. On ne retient que la meilleure performance sur la saison. Il ne peut donc y avoir de cumul de points pour un même sportif ou club. Les meilleures performances (records) sont assimilées au titre de Champion de France - Europe - Monde. Les relais sont classés comme les épreuves individuelles.

La valeur du point est actuellement de 23,06 € et n'a pas été augmentée depuis 2003. Pour l'élaboration du budget 2011, la Ville, du fait du désengagement des institutions publiques, doit demander à l'ensemble des services municipaux de réduire leurs dépenses de fonctionnement. Elle maintiendra le principe de l'aide au sport de haut niveau, en adaptant les critères aux nouvelles



© PHILIPPE RIVO

réalités sportives et budgétaires, tout en tenant compte des difficultés d'accès au haut niveau (sports collectifs et individuels).

Les coefficients correcteurs vont donc être modifiés et seront également appliqués à la subvention pour frais de déplacement aux compétitions. Les associations concernées ont été avisées par courrier.

OCC FOOTBALL



Calendrier 2011

Le calendrier 2011 avec la photo des équipes U7 à U15 a été réalisé et est proposé par les jeunes joueurs afin de permettre leur participation à un événement particulier en fin de saison (tournoi, match ou autre). Merci de leur réserver un bon accueil !

Les rencontres de la quinzaine en Ligue

- **Samedi 15 janvier**, sur le stade de la Valette à 14h : U17A Cesson contre AGL Fougères et à 16h : U19A Cesson contre Saint-Brieuc COB.
 - **Dimanche 16 janvier**, sur le stade de la Valette à 15h : Cesson B contre Tréllivan.
 - **Samedi 22 janvier**, sur le stade de la Valette à 14h : U15A Cesson contre Bruz et à 16h : U19A Cesson contre Plérin.
 - **Samedi 29 janvier**, sur le stade de la Valette à 14h : U19A Cesson contre Saint-Malo et à 16h : U17A Cesson contre Ploufragan.
 - **Dimanche 30 janvier**, sur le stade de la Valette à 15h : Cesson B contre Servon.
- <http://www.occessonfootball.com>

Nouveau logo pour l'ADMR



L'ADMR Cesson Vern Chantepie présente son nouveau logo pour la nouvelle année ! L'association

est ouverte au 3 A, rue de Paris du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h.

■ Tél : 02 99 83 70 74.

Courriel : cesson.asso@admr35.org.

Horaires de fonctionnement du service : 7h-21h du lundi au dimanche.

N'intervient pas la nuit.

Cesson Vacances Nature

• **Rando pédestre du dimanche matin 23 janvier** : départ de la Touche Ablin à 9h. Animateur : Jean Claude Gallinière au 02 99 83 70 11.

• **CVN lecture** : rencontre du 24 janvier à 18h30 à la Touche Ablin, autour du livre *Ce que le jour doit à la nuit* (Poche) de Yasmina Khadra. Animatrice : Marie-Thérèse Perrier.

• **Places en séjours neige vacances hiver** : adultes et familles au chalet "Les Pieux", du 26 février au 5 mars et en colos pour les 8-11 ans au chalet "Les Pieux", du 6 au 12 mars. **Les séjours colos sont agréés par Jeunesse et Sports et peuvent bénéficier des aides aux vacances** (municipales, Caf, attribuées en fonction des quotients familiaux).

• **Week-ends randonnées culturelles** : les 7 et 8 mai à Préfailles et les 18 et 19 juin au château de Blois - Les jardins de Chaumont.

■ **Détails et inscriptions au secrétariat de 14h à 18h du lundi au vendredi.**

Tél. : 02 99 83 16 38.

Courriel : cvn@wanadoo.fr

Vestiaire Solidaire

Ouverture du vestiaire les **mardis 18 et 25 janvier** au 58, cours de la Vilaine pour le **dépôt de vêtements** propres et en bon état, sauf les chaussures. Les **jeudis 20 et 27 janvier, vente ouverte à tous** de vêtements pour hommes, femmes, enfants et bébés à tout petit prix ainsi que de linge de maison. Vous y trouverez un couffin sur roulettes garni à l'ancienne, des baignoires pour bébé et divers accessoires de puériculture.

■ **Contact au 02 99 83 34 24 ou au 02 99 83 30 37.**

AVF Cesson-Sévigné

Activités artistiques et manuelles : atelier point compté, le mardi 18 janvier. Atelier coupe couture, le vendredi 21 janvier de 15h à 17h, salle 18.

Spectacles au Liberté avec tarifs préférentiels : "100 violons tziganes", le mardi 18 janvier à 15h. Tarif : 34 € et "Symphonie équestre", le mardi 29 mars à 15h. Tarif : 30 € (option pour 30 places seulement).

Galette des Rois, le vendredi 21 janvier à 15h, salle de la Touche Ablin avec animation karaoké.

Formation aux premiers secours : l'association propose des stages destinés à tous les adhérents volontaires. D'une durée de 11 heures, ils se dérouleront sur un vendredi complet et un samedi matin par groupes de 10 à 12 personnes. Coût : 50 € par personne.

■ **Renseignements et inscriptions auprès des hôteses, au 02 99 83 44 54 ou au 06 81 85 02 78.**

<http://reseau.avf.asso.fr/space/avfcessonsevigne>

UNC Cesson-Sévigné

Assemblée générale annuelle, le dimanche 30 janvier à la Touche Ablin à 9h30. Sont invités à y participer tous les combattants des différents conflits, ceux qui ont porté l'uniforme et plus particulièrement ceux qui ont participé à des opérations extérieures.

Acat : "appel de janvier : Sénégal"

Au Sénégal, les autorités tolèrent ouvertement le recours systématique à la torture pour extorquer des aveux. Les forces de l'ordre, auteurs de ces crimes, sont rarement amenées à rendre des comptes devant la justice. L'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture et des exécutions capitales vous invite à vous informer sur la situation au Sénégal et à intervenir auprès de son Président.

■ **Retrouvez ces informations et la lettre d'intervention proposée sur le site : <http://acat-cesson-thorigne.asso-web.com> ou <http://acatfrance.fr>**

Euphonie

L'association Euphonie, musique à l'Hôpital pour les enfants malades, recherche un webmaster bénévole pour l'actualisation de son site. Elle recherche également un trésorier bénévole et disponible.

■ **Renseignements : contacter la présidente, Christine Fourier, au 02 99 83 99 34.**

Université du Temps Libre

Prochaine conférence à 14h30, au centre culturel, le **mardi 25 janvier** sur "Victor Hugo, poète politique". Elle sera donnée par Jacques Bérigaud.

Amicale des retraités

À partir du **27 janvier**, en plus des mardis, un second après-midi consacré à la belote, fonctionnera également les jeudis, mêmes lieu et horaires. **Mardi 8 février**, au local, concours de belote réservé aux adhérents.

"Pain contre la faim"

L'association vous invite à ne plus gaspiller votre pain, à ne plus le jeter mais plutôt à le lui donner, que vous soyez particulier, commerçant et entreprise. L'association recherche d'ailleurs des bénévoles qui auraient quelques heures à consacrer à cette collecte de pain rassis pour ensuite le trier.

■ **Merci de contacter le 02 99 66 51 53**
ou le **02 99 68 74 58**.

Atelier des Petites Mains

L'atelier des petites mains propose aux enfants à partir de 8 ans (garçons et filles) la **réalisation d'une écharpe au choix** : en colimaçon avec incrustations ou frangées avec incrustations, le **samedi 22 janvier de 14h à 17h**. Coût de la séance de 3h : 15 € (coupe et points mains, pas d'utilisation de machine à coudre).

■ **Renseignements et inscriptions auprès de Bénédicte Ozolins au 06 87 40 37 61.**



Stage en février avec "En piste !"

"Acrobaties, trapèze, jonglerie, tissu aérien, fil et boule d'équilibre..." L'école de cirque "En piste !" propose un stage de 5 jours, du lundi 28 février au vendredi 4 mars. Pour les 4-6 ans : de 10h à 12h. Prix : 70 € (+ 20 € adhésion et licence FFEC si non adhérent). Pour les 7-16 ans : de 14h à 18h. Prix : 140 € (+ 20 € adhésion et licence FFEC si non adhérent). Un intervenant pour 10 élèves maximum. En fonction du niveau de chaque élève, ce stage pourra être soit une découverte de l'activité cirque, soit un approfondissement d'une discipline particulière. **Attention** : ce stage n'aura lieu que sous réserve de disponibilité d'une salle municipale.

■ **Informations et inscriptions au 06 43 18 26 09 ou au 06 82 44 59 03,**
par courriel : enpiste.cirque@orange.fr.
Site : www.enpiste.123.fr

Cesson, Mémoire et Patrimoine

Prochaines réunions à 20h30, au local du manoir de Bourgchevreuil : le **lundi 17 janvier** pour la commission Vie locale et le **lundi 31 janvier** pour la commission Histoire.

Cesson Retraite Active

Chants de marins : répétition, le jeudi 20 janvier à 17h15 (heure et salle habituelles) suivie de la Galette des Rois. **Lundi 24 janvier** à 14h au Carré Sévigné, **participation à l'animation** de la Galette de l'association. **Jeudi 3 février, répétition.**

ASSOCIATION "LOISIRS ET CULTURE" CINÉMA ART ET ESSAI "LE SÉVIGNÉ"

43, rue du Muguet. Tél./fax/répondeur : 02 99 83 12 21 (horaires donnés le lundi soir).

Programme sur le www.ville-cesson-sevigne.fr et sur le www.cine35.com

- Plein tarif : 6,80 euros • Réduit : 5 euros (tarif réduit – 18 ans)
- Carte Fidélité : 3 euros + 10 places à 4,20 euros = 45 euros
- Recharge Fidélité et carnet : 42 euros • Carte collègue et Escalé : 3,50 euros.
- Tarif le samedi à 15h pour film art et essai : 2,50 euros

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUE : CINÉMA

- le **cinéma britannique est à l'honneur avec, du 19 au 25 janvier**, le rendez-vous annuel pour la semaine du film britannique en collaboration avec le festival de Dinard. Cette année, 8 films vous sont proposés dont 2 en avant-première et 5 comédies typiquement british. Hussam Hindi viendra le mardi 25 janvier clôturer la semaine du film britannique à l'occasion de l'avant-première de *We want sex*.
- **Vendredi 28 janvier**, en première partie de séance, projection du court-métrage *Cul de bouteille* en présence du réalisateur Jean-Claude Rozec et du producteur Mathieu Courtois.
- **Samedi 29 janvier**, dans le cadre de notre cycle du film d'horreur, venez voir ou revoir *Le projet Blair Witch*.

JUSQU'AU 18 JANVIER

Un balcon sur la mer

France - 1h47 - Numérique

de Nicole Garcia avec Jean Dujardin,
Marie-Josée Croze

- Vendredi 14 janvier à 20h30
- Samedi 15 janvier à 20h30
- Dimanche 16 janvier à 15h
- Mardi 18 janvier à 20h30



No et moi

France - 1h45

de Zabou Breitman avec Zabou Breitman,
Bernard Campan

- Samedi 15 janvier à 22h30
- Dimanche 16 janvier à 20h30

CINÉMA

Pieds nus sur les limaces

France - 1h48

de **Fabienne Berthaud** avec **Diane Kruger, Ludivine Sagnier**

- Samedi 15 janvier à 17h30
- Lundi 17 janvier à 20h30

**Megamind**

1h35 - USA - VF - Numérique 3D

Film d'animation de **Tom McGrath** avec **Will Ferrell, Brad Pitt**

- Samedi 15 janvier à 15h (tarif normal)
- Dimanche 16 janvier à 17h30

DU 19 AU 25 JANVIER**SEMAINE DU FILM BRITANNIQUE****Tolstoï, le dernier automne**

GB - Russie - Allemagne - 1h52 - VO

de **Michael Hoffman** avec **Helen Mirren, Christopher Plummer**

- Mercredi 19 janvier à 20h30
- Samedi 22 janvier à 15h (2,50 €)

Neds

France - GB - Italie - 2h04 - VO

Avant-première de **Peter Mullan** avec **Steven Robertson, Martin Bell**

- Samedi 22 janvier à 20h30

We want sex

GB - 1h53 - VO

Avant-première de **Nigel Cole** avec **Rosamund Pike, Miranda Richardson**

- Mardi 25 janvier à 20h30. Discussion avec **Hussam Hindi**, directeur artistique du festival du film britannique de Dinard.

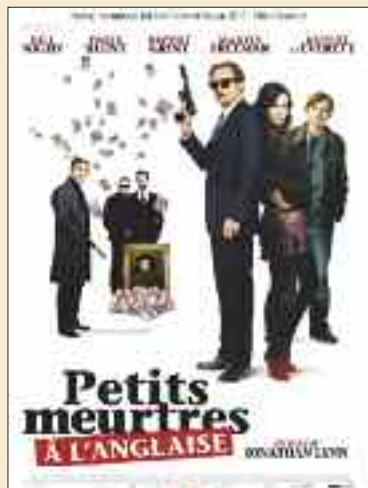




CINÉMA

DU 19 AU 25 JANVIER

SEMAINE DU FILM BRITANNIQUE (suite)



Petits meurtres à l'anglaise

France - GB - 1h38 - VO

de Jonathan Lynn avec Bill Nighy, Rupert Grint

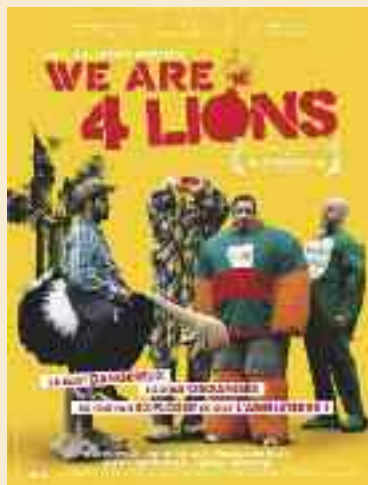
• Samedi 22 janvier à 22h30

We are four lions

GB - 1h45 - VO

de Chris Morris avec Riz Ahmed, Arsher Ali

• Dimanche 23 janvier à 20h30

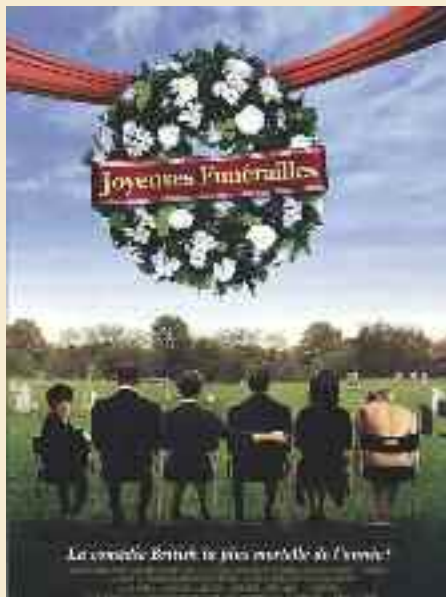


Joyeuses funérailles

1h30 - VO

de Frank Oz avec Matthew MacFadyen, Rupert Graves

• Jeudi 20 janvier à 20h30
• Samedi 22 janvier à 17h30



Hot fuzz

GB - 2h - VO

d'Edgar Wright avec Simon Pegg, Nick Frost

• Vendredi 21 janvier à 20h30
• Dimanche 23 janvier à 17h30

Bons baisers de Bruges

GB - 1h41 - VO

de Martin McDonagh avec Colin Farrell, Brendan Gleeson

• Dimanche 23 janvier à 15h
• Lundi 24 janvier à 20h30

DU 26 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER**Somewhere***USA - 1h37 - VO***Lion d'or au Festival de Venise de Sofia Coppola avec Stephen Dorff, Elle Fanning**

- Jeudi 27 janvier à 20h30
- Samedi 29 janvier à 15h (2,50 €)
- Dimanche 30 janvier à 15h et à 20h30
- Lundi 31 janvier à 20h30

**Le projet Blair Witch***USA - 1h18 - VO - Int -12 ans***Dans le cadre de notre cycle des films d'horreur de Daniel Myrick, Eduardo Sanchez avec Heather Donahue, Michael C. Williams**

- Samedi 29 janvier à 22h30

The green hornet*USA - 1h57 - VF - Numérique 3D***de Michel Gondry avec Seth Rogen, Cameron Diaz**

- Mercredi 26 janvier à 20h30
- Samedi 29 janvier à 20h30
- Mardi 1^{er} février à 20h30

Une vie de chat*France - 1h10***À partir de 6 ans - film d'animation de Alain Gagnol, Jean-Loup Felicoli avec Dominique Blanc, Bruno Salomone**

- Vendredi 28 janvier à 20h30 : en première partie de séance, projection du court-métrage *Cul de bouteille*, en présence du réalisateur Jean-Claude Rozec et du producteur Mathieu Courtois.
- Samedi 29 janvier à 17h30
- Dimanche 30 janvier à 17h30



Pascal Prioul

peinture • décoration • revêtement de sol



27, rue de Bray - 35510 Cesson-Sévigné - Tél. : 02 99 26 98 34 - Fax : 02 99 26 98 54
e-mail : prioul.pascal@wanadoo.fr



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage
Énergie renouvelable
Aménagement salle de bain

Neuf et
Rénovation



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr

GARAGE
 JAN
Agent Renault



- VENTE VÉHICULES NEUFS et OCCASIONS TOUTES MARQUES
- DÉPANNAGE

17, rue de Rennes - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél. 02 99 83 11 42